

LE VENT DES BANCELS

Mai - Juin 2005

N°66

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

dans l'œil du
cyclone ●●●●●●●●

Les Urfruits
(suite)

vent du souvenir ●●

Le train de la
Liberté (suite
et fin).

l'air de rien ●●●●●

Trions, mes
frères ! (suite
et fin)



bise-art,
blizart...

...avec

Francis Mouret

Récits de chasse africaine

Sommaire



plume au vent
4- Courrier des lecteurs: mécontent !
 brise municipale
4- Etienne Passebois: deux délibérations...
 dans l'œil du cyclone
6- Les Urfruits (suite).
 bise-art, blizart

17- Un jeudi après-midi de pluie...

souffle de l'école

26- "Classe péniche": journal de bord.

sans paravent

28- "L'histoire du soldat"

vent du souvenir

30- Le train de la Liberté.

l'air de rien

36- Trions mes frères !

42- Regain: les sens et l'essence...

44- un lundi

d'hiver à

Bois2Mains.

tempête de

délibérations

45- Conseils

municipaux.

en coup de vent

52- Brèves

et revue de

presse.



Crédit photo:
 Etienne
 Passebois
 pages 3-30.
 Album de
 famille
 d'Etienne
 Argenson
 pages 31-32.
 Roland
 Mousquès
 pages 2-6-7-
 8-9-10-11-
 12-13-14-
 15-16.
 Francis
 Mouret pages
 1-2-17-18-
 19-20-21-
 22-23.
 Eric Tamisier
 pages 24-25
 Ecole des
 Abrits pages
 26-27
 Regain
 pages 42-43
 Bois2mains
 page 44

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	P	A	T	A	G	O	N	I	E
II	I	N	E	G	A	L	I	T	E
III	A	N	S		U		D	O	
IV	Z	U	T		C	D			
V	Z	E		A	H	U	R	I	S
VI	O	L	I	G	O	C	E	N	E
VII	L		D	A		D	O	C	
VIII	A		E	M	A	N	A		H
IX			M	I	L	O	N	G	A

Mots croisés solution du N°65

Dans ce numéro,
 pas de rubrique
 "Ah, lisez!"...
 faute de place,
 mais la solution
 de la
 précédente
 grille d'Hervé...
 A ce propos, on
 attend les
 suivantes... Hum!



Directeur de publication:
 Étienne Passebois, Maire de
 St Frézal de Ventalon.
 Comité de rédaction:
 Catherine Aufour - Héling,
 Thomas Brasseur, Mathias
 Brossard, Pierrette Coudert,
 Marie-Jeanne Dubois,
 Ghislaine Guignier, Jacques
 et Julie Hugon, Daniel
 Mathieu, Marie-Claude et
 Christian Mestre, Roland
 Mousquès, Josette Roux,
 Eric Tamisier, Etienne
 Passebois, Hubert Porrez,
 Jean-Michel Vandersteen,
 Alain Ventura.
 Ont également participé à ce
 numéro: Hervé Goldfarb,
 Maurice Jeannet, les
 enseignants et les enfants de
 l'école des Abrits.
 Imprimerie: Mairie de Saint
 Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée
 gratuitement aux administrés
 de St Andéol de Clergumort
 et de St Frézal de Ventalon
 ainsi qu'aux résidents
 permanents de Saint Maurice
 de Ventalon à leur domicile
 sur les trois communes. Pour
 un envoi à une autre adresse,
 prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année (4n^{OS}):

16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
 "Mairie de St Frézal de
 Ventalon", et adressés à
 Mairie de St Frézal de
 Ventalon 48 240.



Un froid à ne pas mettre un... chat dehors !

C'était d'ordinaire Marinette qui nous parlait de la nature, mais le froid de ces jours-ci a dû lui geler l'encre de son encrier et rien n'a pu être tracé sur le papier et rien de ce qui pourtant nous intéresse, n'a pu être donné à notre connaissance.

Il y a pourtant, ces jours-ci, matière à images. Certes, comme dit le classique "la nature à présent n'est pas beaucoup fleurie..." mais le froid à ne pas mettre un chien dehors - au Vent des Bancelles on dit: un chat ! - crée quelques paysages de glace absolument superbes et par ci par là une cascade, un ruisseau pétrifiés sont autant de spectacles dont on ne se lasse pas.

Par contre, la neige tombée en abondance dans toutes les régions de France, a épargné notre quartier. Dans le Sud, la couche cumulée a atteint tout juste un centimètre; au Nord, c'était un peu plus sérieux, mais il n'y avait pas de quoi créer une station de ski... (au Vent des Bancelles on dit: fouetter un chat)...

Quoi qu'il en soit, le printemps arrive, les fleurs émailleront la campagne, les prés reverdiront, l'encre va à nouveau se fluidifier et des moissons d'articles rempliront la hotte de notre revue.

■

Etienne PASSEBOIS.
Mars 2005.



Courrier des lecteurs:

Mécontent...

Monsieur le Directeur,
Cher ami,

Je vous écris comme lecteur du Vent des Bancelles, habitant de St Andéol de Clerguemort. Je suis aussi membre du Comité de rédaction de votre journal, mais oublions cette coïncidence. Je vous écris donc comme lecteur (mécontent) / habitant de St Andéol.

Mécontent ? Comment, vous dites.

Oui, **et comment !**

J'aimerais bien vous expliquer mon mécontentement en me basant sur le Vent des Bancelles n° 65, fraîchement (?) paru. Seulement, je ne l'ai pas encore reçu. Mon voisin de St Quentin, mes amis de St Frézal, du Collet, du monde entier l'ont bien reçu. Les habitants (ou certains habitants) de St Andéol se trouvent devant la boîte aux lettres sans le Vent des Bancelles n° 65. « Sol lucet omnibus », sauf à St Andéol !

J'apprends que dorénavant les services de notre commune afficheront sur les panneaux d'affichage le jour si longtemps attendu, quand les habitants de St Andéol peuvent chercher leur nouveau Vent des Bancelles. Eh bien, là j'ose parler d'une solution exemplaire... en temps préhistoriques (j'évite de mentionner le « lieu sous-développé », vous comprenez!)

Bref, vous connaissez mes plaintes. Au Vent des Bancelles de respecter ses lecteurs de St Andéol !

Hubert PORREZ

Le mot du "saint-maire"



Etienne Passebois:

Deux délibérations...

Je l'écris à partir de deux délibérations prises dans mon domaine d'influence.

L'une concerne le tourisme; en voici le texte:
"Les membres du SIVU de MISE en VALEUR de la VALLEE LONGUE et de la MIMENTE réunis ce 21 Février 2005 à la Mairie de la SALLE PRUNET.

- décident à l'unanimité
1°- de prendre en charge la coordination et l'animation de l'activité touristique autour de l'ancienne voie du chemin de fer départemental de Ste Cécile d'Andorge à Florac.

2° - de donner à la structure le nom de TRANSCEVENOLE.

3° - d'engager dès 2005 un(e) chargé (e) de mission pour ce travail de coordination et

sollicite pour cet emploi l'aide du Conseil Général. demandent à l'unanimité que le Département poursuive dès maintenant les travaux d'investissement sur la totalité de ce parcours tels qu'ils avaient été prévus depuis le 18 décembre 2001 (cf le compte rendu de la réunion du 18/12/2001 à 11 h à l'Hôtel Plagnes à MENDE établi par les services des finances du Conseil Général.)

Fait et délibéré le 21 Février 2005".

J'ai enfin l'espoir de voir, dans un avenir qui ne sera pas trop éloigné, aménager cette ancienne voie de chemin de fer (CFD) allant de Ste Cécile d'Andorge à Florac. De voir enfin reconnue l'utilité de cet itinéraire dans le développement économique de

nos vallées.

J'ai été ravi, le 15 Mars, d'entendre M. le Préfet de la Lozère, en réunion cantonale au Pont de Montvert, déclarer qu'il fallait penser à une nouvelle approche du tourisme dans notre secteur, en assurant notamment et en offrant un service complet au visiteur. Certes, quelques personnes viennent indépendantes, assument leur autonomie et se contentent de calme, de repos ou de vastes horizons... Mais nombreuses sont celles qui, de plus en plus, ont envie d'être guidées et de trouver un service qui leur convienne.

Pourquoi a-t-il fallu autant de temps pour qu'ici, nous prenions conscience de cette réalité ? Satisfaction également d'entendre M. le

Préfet déclarer que notre région, malgré ses atouts, n'était pas encore assez attractive pour y amener des investisseurs privés, avides de rentabilité importante et immédiate et que, pour nous, pour assurer ces aménagements nécessaires, l'appui de décideurs et l'amenée de fonds publics étaient nécessaires.

Que le "privé" ne s'intéresse pas directement et autoritairement à nous, cela n'est pas forcément désagréable: Nous avons tellement vu de sites défigurés et massacrés pour faire du "fric"! Et j'ai envie de rapporter la parole d'une américaine visitant les chutes d'Iguaçu: "Ah ! Que n'a-t-on pas préservé comme ça notre Niagara !"

L'autre concerne l'habitat:

"Le Maire fait part au Conseil des problèmes de logement qui se posent dans la commune.

Il signale qu'un certain nombre de jeunes gens de 20 à 30 ans voudraient « rester au pays . » mais ne peuvent pas vivre convenablement chez leurs parents relativement jeunes et encore en activité et qu'il s recherchent une autonomie sociale et économique.

Il fait part des difficultés que ces jeunes gens rencontrent:

- *pratiquement aucun logement à louer n'est disponible sur la Commune.*

- *l'explosion des prix du foncier et du bâti que nous connaissons depuis 2 ou 3 ans font que les propriétés qui pourraient être à la vente leur sont inaccessibles.*

- *le POS qui existe sur notre commune ne rend disponible qu'une surface constructible limitée et même révisé par une*

carte communale, il ne pourrait pas être compatible avec la tradition ancestrale d'urbanisme dans notre secteur.

En effet, que se passait-il jadis ? Comment se sont construits nos mas depuis la nuit des temps (il y a plus de 30 lieux dits habités dans notre commune) ?. De façon simple: quiconque avait un terrain, une source, un chemin d'accès... construisait son habitation.

Le Maire fait part de la demande argumentée de M. X propriétaire des parcelles Y et Z en notre commune.

Il est bien dit que ces parcelles sont situées en dehors de la zone centrale protégée du PNC.

Le Conseil après en avoir longuement délibéré, conscient que rien n'est demandé à la collectivité: ni route, ni AEP... convient unanimement que le projet de M. X est intéressant non seulement pour lui même mais aussi pour la collectivité et le soutien sans réserve.

Il demande à M. le Préfet de la Lozère de bien vouloir prendre cette situation en considération, de bouleverser quelque peu les règles d'urbanisme actuel en se souvenant que les usagers locaux du passé pourraient très bien ici être compatibles avec les réalités présentes et de permettre que soit accordé un permis de construire dont le dossier serait déposée selon les règles.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits".

Cette délibération a été prise par le conseil municipal très au fait de l'enjeu, très conscient de l'importance de sa décision, en toute connaissance d'un argumentaire et d'une

motivation solide et rationnelle: un jeune habitant veut s'installer convenablement, créer une famille nouvelle, une activité supplémentaire, participer au dynamisme et à la vitalité de la commune. De surcroît il ne demande rien à la collectivité: ni route, ni eau, ni aide quelconque...

Pourquoi alors ne pas le laisser libre de son choix et de son action ?

Car enfin, si les obstacles s'accroissent, si pour lui le problème devient insoluble, quelle va être son attitude et ne sera-t-il pas contraint, même à son corps défendant, d'aller chercher une solution ailleurs ? Est-ce ainsi qu'on va revitaliser notre pays ?

Mais là, malgré ces arguments, l'Administration avance la sacro-sainte Règle: le terrain est-il dans le POS ? Est-il déclaré constructible ? La Règle ! la loi est la même pour tous, une et indivisible, à Paris, à Marseille, à St Frézal de Ventalon... même doigt sur la couture du pantalon !

On ajoute aussi: "pas de mitage". Les "trous" par ci, par là, dans le paysage, interdits, prohibés !

Nos anciens, qui évidemment "étaient des primitifs" ont construit plus de 30 hameaux ou lieux dits dans la commune. Et le territoire ainsi harmonieusement et totalement occupé s'en est-il porté plus mal ?

Il paraît qu'il existe des lois dites de décentralisation. Ne pourraient-elles pas permettre aux gens de terrain d'être les artisans de leurs territoires ?

Il y a encore de beaux jours pour le combat.

E. PASSEBOIS
Mars 2005

dans l'œil du cyclone

Pour évoquer la vie quotidienne aux Urfruits au début du XXème siècle, je m'appuie sur un document que m'a fourni André Richard et qu'il a écrit en 1990...



Les Urfruits (suite)

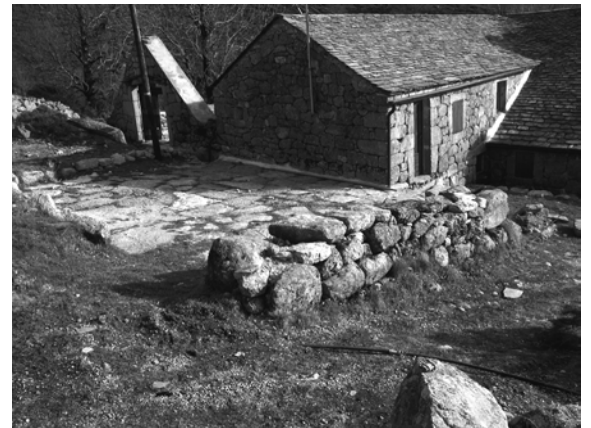
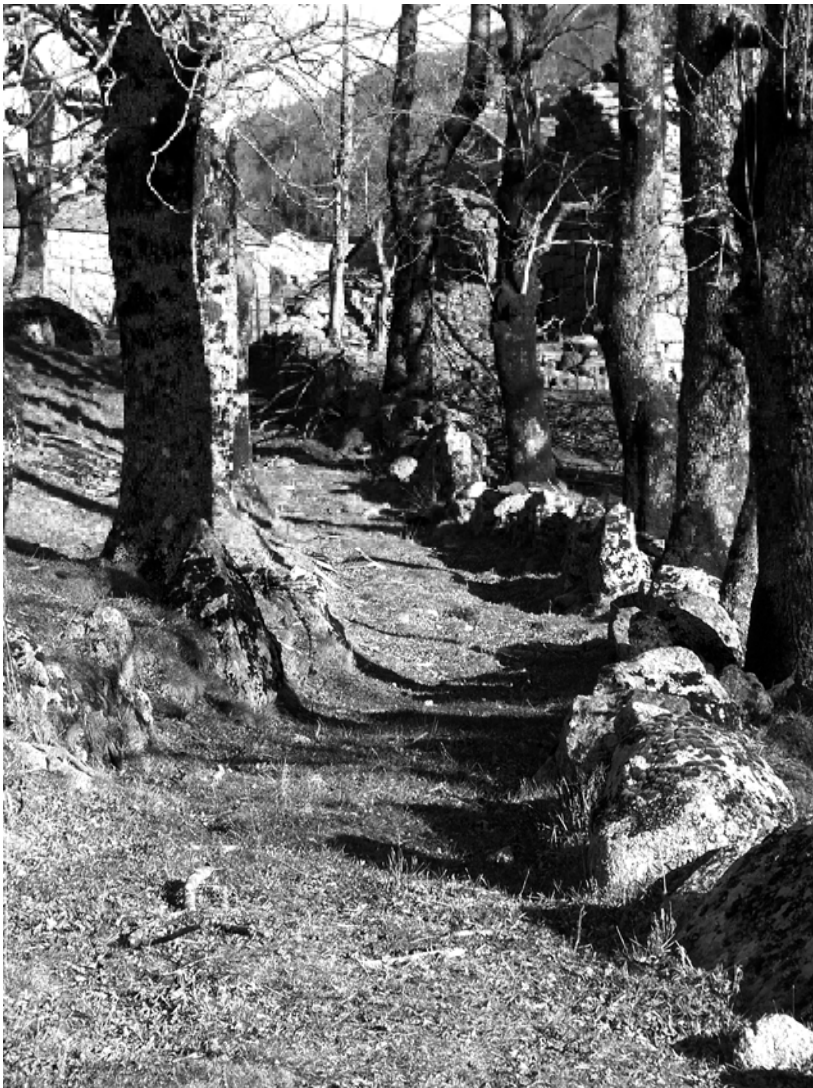
Dans le numéro précédent (N°65), je relatais l'entretien que j'avais eu avec André Richard, un des derniers habitants de la ferme des Urfruits. Nous y évoquions la vie quotidienne sur le Mont-

Lozère au début du XXème siècle.

J'aimerais revenir un peu plus explicitement sur tous ces petits détails qui font une vie quotidienne et une vie dans une ferme. Cela nous permettra de mieux comprendre

comment vivaient les gens il y a presque un siècle et ce qui faisait toute leur richesse et leur diversité.

Pour évoquer cette vie quotidienne, je m'appuie sur un document que m'a fourni A. Richard. Celui-ci l'a écrit,



Margeride était la voie de communication. C'est par le "gas vieil" (vieux gué), prononcé souvent "Gabiél", que se franchissait le Tarn. On passait ainsi de Gothie en France. Le "Pont du Tarn" actuel a été édifié, après entente entre les communes de Saint Maurice et du Pont de Montvert, le 11 février 1867. Parfois on l'appelle "Pont romain" et c'est lui attribuer une ancienneté qu'il n'a pas.

Page de gauche:
Vue générale des Urfruits.
Ci-contre:
L'ancien chemin et l'aire à battre de la maison Richard.

de mémoire, en 1990 pour témoigner de la vie des Urfruits et de son entité.

Je cite largement cet écrit.

Un peu d'histoire

D'après les documents fournis par l'Abbé Roux de Vialas, l'apparition des Richard aux Urfruits se situe vers 1580. Ils seraient arrivés de Gascogne. La maison Richard serait une des plus vieilles demeures du plateau. La maison Mallet (en haut des Urfruits) plus récente, porte sur la clef de voûte de la cheminée la date de 1621.

Au 12ème siècle, les

Urfruits et Troubat (appelé alors Villevielle) dépendaient de la capitainerie de la Vialasse, elle-même rattachée à la commanderie de l'Hopital, appelée "Cap Français". Celle-ci dépendait de la très puissante Baronnie de Tournel.

Cap français a pris le nom de l'Hopital parce qu'il appartenait à l'ordre de l'Hopital fondé par les Croisés du Saint Sépulcre de l'Eglise de Saint Jean de Jérusalem. Le domaine était borné par des granits sculptés d'une croix de Malte. Certains existent encore.

La grande draille venant du sud par Jalcreste, se dirigeant vers le Bleyard et la

Situation au 19ème siècle...

...Telle qu'elle m'a été rapportée par mon grand-père (1842 - 1939).

Sept familles se répartissent les 300 ha du territoire du hameau. La répartition n'était pas uniforme quant à la surface ni à la valeur du terrain. Chaque foyer arrivait à vivre grâce aux produits récoltés sur son lopin de terre et à l'élevage qu'il pouvait y faire. Les produits de la terre se résumaient ainsi: pommes de terre- seigle-blé noir (sarrasin) - un peu d'avoine - raves -choux. Chaque famille avait un jardin potager qui lui fournissait des légumes pendant la saison d'été et de l'automne. La saison d'hiver était longue, ces derniers étaient rigoureux à l'époque.



Le 20ème siècle

Le début du vingtième siècle est marqué par l'affaire DREYFUS. Elle ne manque pas d'avoir un certain écho, même dans ces campagnes isolées. Parfois elle divise la population entre partisans et opposants. On parle de guerre contre l'Allemagne. JAURES est assassiné. Le 2 août 1914 la guerre éclate. Celle que l'on a appelé la "Grande Guerre".

C'est cette même année que je suis venu au monde, alors que mon père était au front. Ces quatre années de guerre ont été très dures pour les combattants et pour les familles qu'ils avaient laissées. Il faut souligner que l'armée a largement puisé dans ces populations campagnardes; les hommes étant réputés pour leur robustesse. Beaucoup d'entre eux étaient affectés dans des régiments de choc. L'infanterie était en grande partie constituée par ces gens là. Mon père, en raison de sa taille, avait servi dans la cavalerie. Néanmoins, il avait connu l'horreur des tranchées et Verdun. En l'absence de mon père, ma mère a assuré la continuité de la ferme. Avec trois enfants elle a eu à faire front à de nombreux problèmes, malgré le soutien de mon grand-père, l'aide de deux "servantes" et d'un vacher.

Trois années de service actif et quatre ans de guerre soit sept ans d'armée, avaient brisé mon père. Par chance tous les enfants du hameau, trois, avaient échappé à la mort et étaient revenus dans leur foyer. Tous vivants mais marqués à vie soit par les blessures ou les séquelles de la souffrance endurée au front. La vie reprenait peu à peu.

Comme dit plus haut 3 familles subsistaient encore dans le hameau. En 1925 l'une d'entre elles disparaissait, aucun des enfants n'ayant pris la succession des parents dans l'exploitation.

Les conversations tournaient sur la guerre et ses horreurs. Bientôt la crise économique de 1929-30. L'année 1933 est marquée par la réoccupation de la Ruhr par l'Allemagne et l'arrivée de Hitler au pouvoir. La question de la guerre est à nouveau à l'ordre du jour, mais personne n'ose penser qu'on peut à nouveau plonger dans le fracas et l'horreur des armes. Mille neuf cent trente huit: Munich ne fait que retarder d'un an l'apocalypse et le 2 septembre 1939 la guerre éclate à nouveau. Elle durera jusqu'en 1945 avec toutes les péripéties largement relatées de différentes façons depuis.

Deux enfants du hameau, mon frère Fernand mon aîné et moi-même avons été pris dans la tourmente des armes. Faits prisonniers, mon frère dans la Marne et moi à Dunkerque nous avons passé 5 années en captivité. Mon frère se trouvait en Bavière Stalag VII A à Nuremberg et moi en basse Silésie en territoire polonais au Stalag VIII A à Gôerlitz. Mon frère cadet, Franck, étudiant à Montpellier, après avoir passé son baccalauréat n'a pas hésité à prendre le maquis pour échapper à la déportation en Allemagne au titre du travail obligatoire.

Pendant cette triste période le hameau s'est à nouveau replié sur lui-même. Grâce à l'auto-consommation, malgré les prélèvements pour le ravitaillement général, il a moins souffert que les habitants des grandes villes.



Par la situation de mes frères et de moi-même mes parents avec ma soeur ont beaucoup souffert moralement. Tous trois ont pris des risques en hébergeant des résistants.

A notre retour rien n'était comme avant. Nous aussi avions beaucoup changé et étions profondément marqués par notre captivité. Peu à peu a commencé la désertification des campagnes et le hameau des Urfruits n'a pas échappé au courant.

En 1946 mes parents avec mon frère et ma soeur abandonnaient définitivement l'exploitation.

Ainsi se terminait la longue lignée des RICHARD qui se succédant de père en fils avaient occupé les lieux pendant des siècles. La ferme restait toujours propriété de la famille, mais la continuité des permanents était rompue.

La vie au hameau

Le hameau était organisé pour vivre replié sur lui-même.

Il disposait

- d'un moulin permettant de moudre le seigle destiné à la fabrication du pain

- d'un four à pain.

Ces deux bâtiments distincts étaient propriété commune aux habitants du hameau. Tous participaient à leur entretien.



De nombreux ruisseaux sillonnent le territoire des Urfruits. Une répartition de l'eau à la journée, entre chaque famille était établie et respectée. Elle permettait à chaque propriétaire d'irriguer ses prés, son jardin ou de l'utiliser à son gré selon ses besoins.

- Instruction

Jusqu'aux lois de Jules FERRY (1875), seuls ceux qui avaient des moyens pouvaient accéder à l'instruction. Beaucoup de gens ne savaient ni lire ni écrire.

Le 19^{ème} siècle se termine sans grand changement dans le hameau au point de vue matériel. Du côté intellectuel l'application des lois Jules FERRY ayant créé l'enseignement public gratuit et obligatoire a apporté un grand changement. Ces populations montagnardes étaient avides du savoir. Les URFRUITS étaient situés entre la VIALASSE et MASMÉJEAN où avait été créée, dans chacun de ces petits villages, une école. Les enseignants (maîtres ou

maîtresses) étaient respectés et aimés. C'étaient eux qui apportaient aux enfants la connaissance par la lecture et l'écriture.

- Vie de la famille en général

La famille est très soudée. Les réunions sont fréquentes. La principale fête est le jour où est égorgé le cochon. Ce jour-là tout le monde mange de la viande à sa faim. Les voisins sont parfois invités au festin. Il m'a été raconté que dans le village de L'HÔPITAL, ce jour-là il était prévu, pour chaque convive, pour le repas du soir une livre de viande, pesée.

- Relations sociales

Dans le hameau les petites frictions qui éclataient parfois entre voisins avaient toujours pour origine une question d'herbages. Chacun défendait âprement ses terres et supportait mal qu'un voisin laisse divaguer son bétail dans son pré ou son pâturage. En

général ces discordes passagères se réglaient à l'amiable sans aller au tribunal. Après quelques jours de bouderie les relations reprenaient leur cours normal.

La solidarité se manifestait toujours sans arrière-pensée. Lorsqu'une famille se trouvait en difficulté (maladie, décès, catastrophe etc...) tout le monde était là pour offrir ses services, même les plus acariâtres. Chacun devait penser qu'un jour ou l'autre, il pourrait lui aussi, se trouver dans le besoin.

L'hospitalité était une règle générale qui ne donnait pas lieu à discussion. Le passager même inconnu, trouvait la porte ouverte. On lui offrait à boire, souvent à manger (on disait l'assiette de soupe). Les portes n'étaient jamais fermées à clef, mais personne ne se serait hasardé à voler son voisin, même s'il était plus aisé que lui.

Le moulin et la porte du four.
page de gauche: détail de maçonnerie.





●●● ● L'élevage

Vue générale
du hameau

Il était composé, selon l'importance de la propriété, d'une ou plusieurs vaches, de boeufs, de chèvres pour certains de moutons et brebis, d'un âne ou un cheval ce qui représentait un certain standing. Les volailles et les cochons venaient compléter le cheptel. L'auto-consommation absorbait une bonne partie des produits de l'exploitation.

Le surplus qui portait sur le beurre, les oeufs, le fromage, les veaux, les chevreaux, les agneaux était vendu, ce qui permettait de se procurer l'indispensable en vêtements, chaussures, meubles, outils et autres produits nécessaires pour la famille. Le but poursuivi par chaque exploitant était d'arriver, par des économies difficiles à réaliser, à agrandir son exploitation par l'achat de terres.

Pour beaucoup la vie était très dure. De plus les périodes sombres de la révolution de 1848, de la guerre de 1870 et l'approche de la guerre de 1914 avaient freiné toute évolution rapide dans ces régions isolées manquant totalement de voies et de moyens de communication. Ma famille grâce au dynamisme de mon arrière grand-père et de mon grand-père, avait connu une certaine prospérité. Tous deux avaient adjoint à leur activité agricole une activité commerciale portant sur le maquignonage. C'est ainsi qu'ils avaient participé à la fourniture en animaux de boucherie (bovins et ovins) de la compagnie bouchère de la Grand-Combe pendant 35 ans. Les mines de charbon étaient en pleine activité, la population importante était grosse consommatrice, cela offrait de nombreux et importants



débouchés pour la production en viande, oeufs, beurre, et fromage de la région.

A l'époque le cheval était dans la région le seul moyen de locomotion. Aussi les déplacements étaient difficiles et le temps ne comptait pas. Les maquignons allaient d'une foire à l'autre et c'est à pied que les animaux étaient transférés d'un endroit à l'autre. Les récits faits par mon grand-père sur ces déplacements m'ont marqué. Il partait parfois pour plusieurs jours et même plusieurs semaines d'une foire à l'autre, centralisait les animaux achetés et les dirigeait vers leur destination définitive, soit la boucherie soit la ferme. Pendant ces déplacements il fallait faire face au mauvais temps, aux voleurs qui n'hésitaient pas à attaquer les maquignons porteurs de sommes importantes d'argent, car à l'époque les chèques n'existaient pas. L'argent était en métal principalement le louis et l'écu. Souvent il était accompagné d'un homme. Sur la selle dont était harnaché le cheval se trouvaient deux sacoches contenant l'argent. A chaque sacoches était fixé un étui dans lequel se trouvait le

pistolet chargé et qui ne pouvait tirer qu'une seule fois avant d'être rechargé ce qui demandait un certain temps.

Ce système de défense avait pour but de dissuader les voleurs, bien sûr, mais aussi d'écarter les loups qui souvent fonçaient sur les troupeaux de moutons. Les chiens étaient protégées par des harnais métalliques hérissés de piquants qui repoussaient les loups. J'ai connu personnellement, dans mon enfance, tout ce matériel qui était collectionné dans la ferme où je suis né. Malheureusement la plupart de ces objets ont été dérobés pendant la guerre 1939 -1945 par des gens peu scrupuleux à qui mes parents faisaient confiance et souvent offraient l'hospitalité. Pour être complet j'ajouterai que les champs de foire étaient peuplés de pickpockets (appelés carraques) dont les techniques, pour dérober les portefeuilles, feraient pâlir les petits malfrats de notre époque. Ainsi mon grand-père, lors d'une foire aux chevaux à Mende a été délesté de son portefeuille contenant 1500 francs, ce qui représentait une somme importante en ce temps.

● Cultures

Actuellement les terres sont en friche. La forêt existante depuis des siècles continue à progresser surtout depuis 1950.

Comme essences on trouve: en abondance:

- le hêtre (fayard) (lou faou)
- le chêne blanc (rouve) (lou roubé)
- le frêne (lou fraicé)
- le bouleau blanc (lou bés)
- les résineux qui prennent de plus en plus d'extension.

En moindre abondance:

- le tremble (diverses variétés) (lou trémou)
- le sorbier (idem) (lou pédis)
- le cade (par endroits) (lou cadé)
- le roseau (en bordure des ruisseaux)(lou bitchié)
- le noisetier sauvage (l'aouglanièro)



● Produits naturels à l'état sauvage encore en abondance.

- les framboises (las chiabroros)
- les fraises (las fresos)
- les myrtilles (lous aïgradets)
- les champignons qui représentent une véritable récolte mais font l'objet d'un pillage (lous bouretz)
- les noisettes (las aougonios)

● Faune

Espèces à poil:

- beaucoup de sangliers (lous sangliès)
- de lièvres (las lèbrés)
- de lapins (lous lapins)
- de chevreuils depuis la réglementation du parc national
- des renards (lous rinal)
- et de nombreux petits rongeurs, écureuils, mulots, taupes de belettes, fouines (la fauïno)

- des blaireaux (lou taï)

Espèces à plumes:

- des pigeons ramiers (lou pichòuns)
 - des perdreaux (lou perdigals)
 - passage de bécasses, de grives (tourdres) (lous estournels)
 - des merles
 - des geais (lous gadchiès)
 - des éperviers (lous mouïchîets)
 - des hiboux (lou chiòt)
 - des coucous (lou coucut)
- et toute une gamme de petits oiseaux sédentaires ou de passage qui animent les lieux par leur chant.

Espèces aquatiques:

- des truites de grande qualité (truite Fario, ocellée de rouge sang, taches très fines en forme d'yeux) (la trauchio)
- des grenouilles (las granouillos)
- des crapauds (lou grapal)

Reptiles:

- des lézards (lous luserts)
- des serpents (vipères, couleuvres peu nombreuses) (lous serpatacès)

L'auge pour le bétail

La vie à la ferme RICHARD

● Activités Ménagères

Elles étaient assurées par les femmes. La maîtresse de maison était secondée parfois par une servante et les enfants en particulier la fille.

Les travaux portaient sur la tenue de la maison: soins d'entretien de tous ordres allant du nettoyage à la lessive, le raccommodage, la préparation des repas, le service à table, la vaisselle etc ... A cela s'ajoutait la traite des vaches, des chèvres, parfois des brebis.

●●● ● Activités à l'intérieur de la ferme

Ces activités étaient plutôt réservées aux hommes (le chef de famille, parfois un domestique et toujours la participation des enfants, selon leur âge). Le soin des cochons, des volailles, la tétée des veaux, des chevreaux se partageaient entre les hommes et les femmes. Les agneaux et les poulains suivaient leur mère dès leur naissance et sauf de rares cas ne demandaient pas de soins particuliers.

a) le matériel roulant, char, charrette, deux carrioles appelées jardiñeros. Toutes deux servaient aux déplacements importants des gens. Quatre personnes pouvaient prendre place dans la plus grande, deux dans la plus petite.

b) le matériel d'exploitation, comportant l'ensemble des outils à main, très nombreux (pelles, pioche, houes, brouettes, fourches, râtaux, etc.). Le matériel lourd: charrue, araire (araïré), griffon (sorte de herse).

- l'approvisionnement en bois de chauffage.

Pour les gros travaux l'attelage des boeuf était principalement utilisé. Le cheval intervenait pour la traction de la charrette et grâce à un bat dont on l'harnachait, il participait aussi au transport de bien des matériaux lourds. Le fauchage, la fenaison, la moisson étaient effectués à la main (faux, râtaux, faucille.) Pour ces travaux, en particulier le fauchage et la moisson il était fait appel à des ouvriers saisonniers. Les battages s'effectuaient à l'aide d'une petite batteuse de conception simple, avec des engrenages multiplicateurs de vitesse. Elle était actionnée par les hommes.

Vers l'année 1930 le moteur est venu remplacer les hommes. Dès lors les battages ont été effectués par des équipes se déplaçant avec leur matériel de ferme en ferme. C'est à la famille DEDET de Masméjean que mes parents faisaient appel pour les travaux de battage. La ventilation du grain s'effectuait avec un tarare, lui aussi actionné à la main. Si le gros des battages était effectué mécaniquement un petit pourcentage était réalisé au fléau. Ceci était indispensable pour recueillir de la paille satisfaisant à des critères précis, destinée à l'entretien des toits de chaume de la bergerie et du hangar au matériel.



"L'Homme du Mont-Lozère", spécialisé, comme on peut le voir, dans l'entretien du matériel de l'exploitation. Il fut découvert récemment par une expédition européenne.

Les hommes soignaient le gros bétail : ovins, bovins, chevaux. Ils faisaient le castrage des taureaux et des moutons, assuraient le dressage des boeufs destinés à être attelés. Parfois ils dressaient aussi de jeunes poulains lorsqu'il s'agissait de les garder à la ferme pour être utilisés pour le trait et surtout la selle. Les hommes en même temps professaient un certain artisanat qu'imposait l'entretien du matériel de l'exploitation.

Ce dernier se classait en deux catégories:

●●● ● Activités extérieures. (exploitation des terres)

Ces travaux presque exclusivement réservés aux hommes portaient sur:

- le transport et l'épandage du fumier dans les champs et les prés

- les labours (toujours effectués avec attelage de boeufs)

- le fauchage et la fenaison (les femmes et les enfants participaient à la fenaison)

- la moisson

- les battages

Description de l'exécution de certains travaux

● Fabrication du beurre

- Une écrémeuse, actionnée manuellement assurait la séparation de la crème du petit lait.



Une porte de grange (à noter la taille du linteau !).

- une baratte servait au traitement de la crème pour obtenir le beurre. Comme l'écrémeuse elle était actionnée à la main.

- une fois ce dernier récupéré il était procédé au lavage, par pétrissage à la main pour en extraire la moindre goutte de petit lait. C'était indispensable pour avoir une bonne présentation de la marchandise, en assurer la saveur et surtout assurer une bonne conservation. A l'époque les conservateurs n'existaient pas.

- l'opération du lavage terminée venait celle de la confection des mottes ou du moulage.

Pour ce faire il était utilisé un moule en bois, orné intérieurement d'un moulage représentant une vache. Chaque petit pain ainsi confectionné pesait 500 gr. Il offrait une présentation impeccable ce qui facilitait la vente au détail.

Enfant j'avais toujours suivi avec beaucoup d'intérêt et d'attention ces différentes opérations. J'étais fasciné par le mécanisme de l'écrémeuse.

Je ne comprenais pas par quelle magie la séparation

de la crème et du petit lait pouvait se faire.

● Fabrication du fromage

La fabrication du fromage était aussi compliquée que celle du beurre, bien qu'au premier abord elle paraisse plus simple. Elle nécessitait une grande attention et un certain tour de main pour la température du lait le dosage de la présure, la salaison, le moulage et enfin le séchage et affinage. Une fois ces différentes opérations terminées, beurre et fromages étaient stockés dans des endroits déterminés pour en assurer la conservation pendant une brève durée pour le beurre, plus longue pour le fromage en raison de l'affinage. La ferme comprenant plusieurs bâtiments il était facile de loger d'une façon rationnelle ces deux produits exigeant certains soins.

Cas particuliers

Fromage dont l'affinage est fait par fermentation spéciale.

Il s'agit de fromage frais mis dans des jarres en

terre. Ces dernières bien remplies et fermées non avec un couvercle mais avec un tissu choisi. Ainsi conditionnées ces jarres étaient enfouies dans le foin au moment de l'engrangement du fourrage. Elles se trouvaient insérées dans la masse de plusieurs mètres d'épaisseur de foin. Le fromage à l'intérieur des jarres subissait une fermentation très puissante. L'hiver les jarres étaient dégagées par suite de la distribution du foin aux animaux. Les jarres ainsi récupérées n'étaient alors remplies qu'à moitié. La fermentation avait considérablement réduit le volume du fromage. Celui-ci s'était concentré en une pâte compacte et ne faisait plus qu'un seul bloc. La consommation de ce produit en l'état était presque impossible en raison de sa puissance gustative très forte. Cela ressemblait au fromage Corse appelé "Cacha". Pour le rendre consommable il était pétri avec des fromages frais, juste égouttés. Ainsi on obtenait un aliment savoureux avec lequel on faisait de bonnes tartines. Je ne lui ai jamais connu de nom en français. En patois occitan on l'appelait "la Rébarbo"

Petit lait de l'écrémage

Du petit lait provenant de l'écrémage on pouvait retirer un semblant de fromage sans grande valeur nutritive qu'on désignait sous le nom de "Rébérou" (en français "la brousse"). On l'obtenait en chauffant à une certaine température le petit lait jusqu'à ce qu'il tourne et on filtrait après. C'était consommable mais pas très bon et pas du tout apprécié. Ce n'était pratiquement consommé que dans les familles peu aisées.

●●● *Petit lait résidu de la fabrication du beurre*

Le petit lait qui était extrait de la crème après barattage était de valeur supérieure au petit lait résultant de l'écumage. Par traitement spécial par chauffage et addition d'un peu de vinaigre on obtenait un produit appelé "Récuïéchio". Comme pour le "rébérou", je ne lui connais pas de nom en français. Ce genre de fromage était peu nutritif par manque de matière grasse, mais il était apprécié pour sa saveur.

Le pétrin

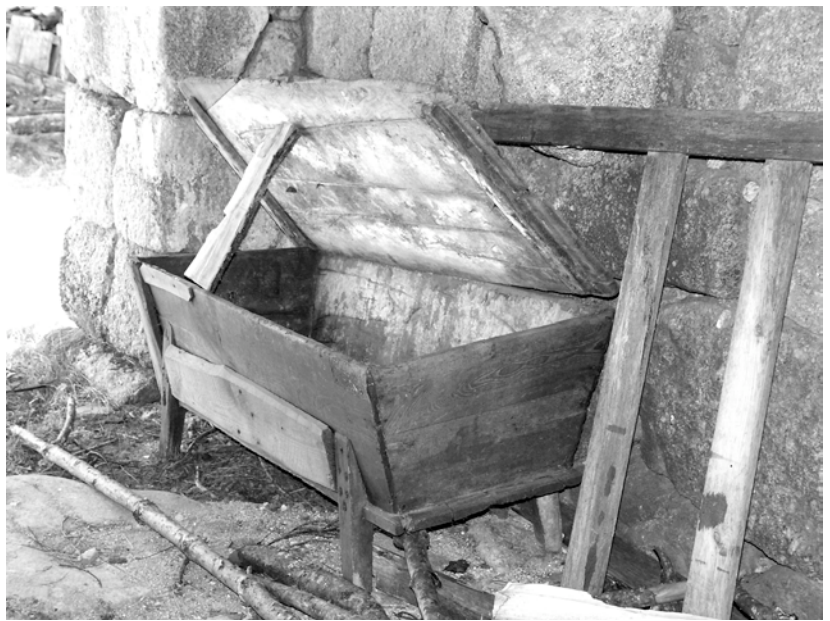
● **Fabrication du pain**

Disposant d'un moulin à grains et d'un four, le pain pour la consommation courante était cuit à la ferme. Ce travail incombait aux hommes; c'est mon père qui prenait alors la casquette de boulanger.

Les travaux de pétrissage et la confection des pains (tourtes) étaient effectués dans la pièce où se trouvait le pétrin. Dans cette pièce se trouvaient également les greniers à farine, les corbeilles destinées à recevoir la pâte moulée, la pelle en bois au long manche indispensable pour mettre les patons dans le four.

A cela s'ajoutaient d'autres petits outils nécessaires au travail de boulanger.

Partant du début voici le déroulement des opérations: le grain concassé ramené du moulin était passé au tamis pour séparer le son de la fleur de farine. Ce travail était effectué principalement en automne ou au printemps. Les deux produits séparés étaient stockés séparément dans des greniers destinés à cela. Le jour de la fabrication du pain il n'y avait qu'à puiser dans le grenier à farine. Disposant de



la farine et du levain (paton conservé de la pâte précédente) le pétrissage avait lieu.

Au préalable il avait été procédé au dosage de la farine, de l'eau et du sel. Ceci se faisait selon l'importance du levain qui seul faisait l'objet de pesée et guidait selon l'importance de la fournée qu'on désirait faire. De la farine de froment, acheté à une minoterie était mélangée à la farine de seigle, ce qui permettait de faire un pain plus souple et moins brun.

La pièce où se trouvait le pétrin était chauffée pour faciliter la fermentation. Le pétrissage terminé, on allumait le feu dans le four, il était ensuite entretenu par de nombreux fagots jusqu'à ce que la température soit jugée satisfaisante. Pendant ce temps la fermentation de la pâte était surveillée. Pour juger si elle était suffisamment "levée" une personne avec ses deux mains faisait un trou au milieu du bloc de pâte pendant qu'une autre personne approchait de l'orifice ainsi créé, soit une allumette enflammée, soit une bougie allumée. Si l'allumette ou la bougie s'éteignait la pâte était prête. Le dégagement de

gaz carbonique était la preuve d'une bonne fermentation. Il était alors procédé à la confection des pains qu'on appelait tourtes. En général c'était ma mère qui effectuait ce travail. La pâte était débitée en patons d'égale grandeur. Chacun était roulé et ensuite placé dans des corbeilles destinées à cet usage. Ces dernières, de confection artisanale avec paille et osier étaient désignées sous le nom de "païlassous".

Le four considéré comme suffisamment chaud était débarrassé de la cendre et des braises qui s'y trouvaient après la combustion des fagots. Cette opération s'effectuait à l'aide d'une raclette en bois et d'un balai constitué d'un chiffon. Les deux outils étaient souvent trempés dans un récipient plein d'eau pour éviter qu'ils ne prennent feu. Chaque outil était muni d'un long manche.

Dans un coin du four se trouvait un petit trou permettant l'évacuation des cendres et des braises dans un réceptacle incorporé dans la bâtisse du four. L'opération de nettoyage terminée les miches de pain y étaient introduites et

bien rangées à l'aide d'une pelle en bois, munie, elle aussi, d'un long manche. La porte était ensuite fermée, mais au préalable avec le pain étaient placés quelques plats choisis auxquels la cuisson dans le four donnait une saveur particulière (flan aux oeufs, purée de pommes de terres, daube, pruneaux, châtaignes sèches, pommes enrobées de pâte et bien d'autres mets qui faisaient notre régal, à nous enfants).

De temps en temps il était donné un coup d'œil pour voir si la cuisson n'était pas trop rapide, auquel cas la porte était entrouverte pendant quelques instants.

A la sortie des miches, les enfants recevaient, ou se servaient eux-mêmes, de bonnes tranches de pain chaud. Malgré les recommandations des adultes il arrivait que l'excès de gourmandise provoque quelques dérangements intestinaux, jamais graves.

La fournée assurait la consommation pendant quinze jours à trois semaines, selon l'importance de la fournée et du personnel à nourrir, parfois imprévisible à l'avance.

● La tonte

La tonte des moutons s'effectuait dans la première quinzaine du mois de juin, avant l'arrivée des chaleurs. Elle ne durait guère plus d'une journée. C'était une véritable fête, aussi importante que celle du cochon, mais la viande entrant dans le menu de repas n'était pas la même.

Invariablement en entrée il y avait une tête de veau présentée entière sur la table, avec une branche de persil dans chaque narine. Ensuite c'était le mouton qui trônait (souvent le gigot). Le, vin était



Un passage...

à discrétion, mais les hommes qu'on désignait tondeurs étaient, en général, très sobres. Vu le nombre de convives, le repas était servi dans la salle communiquant avec la cuisine, dont il a été parlé plus haut appelée "chïambretto".

Pour le travail de la tonte il était fait appel à des hommes réputés habiles pour cette tâche. Il s'agissait de parents et de gens de villages ou hameaux voisins. Les outils utilisés étaient le plus souvent de grands ciseaux dont certains spéciaux étaient appelés "esfourçatz". Les tondeuses étaient aussi utilisées par certains opérateurs. Chaque tondeur avait son outil préféré. Les uns comme les autres avaient vite fait de dépouiller un mouton de sa toison laineuse. Mon père était très habile dans ce travail. Il était souvent sollicité par les fermes environnantes possédant un troupeau. Comme un coiffeur il arrivait à faire des fantaisies donnant belle allure à la bête.

Les béliers étaient particulièrement choisis pour ces coquetteries.

Les gens qui venaient participer à la tonte n'étaient pas rémunérés. Ceux qui

avaient des moutons recevaient à leur tour l'aide de ceux chez qui ils avaient apporté leur services.

● Traitement de la laine

Vu l'importance du troupeau, plus d'une centaine de têtes, la production de laine était abondante. Il ne se posait pas de ce fait de problème pour les besoins familiaux. Le surplus était vendu à des marchands qui passaient de ferme en ferme. A l'époque la laine était un produit recherché ce qui la rendait rentable. Pour son utilisation à la ferme la laine devait faire l'objet de différentes opérations. La première était la sélection, selon l'usage auquel on la destinait (confection de matelas ou tricotage). Pour la confection des matelas intervenaient le lavage et le cardage seulement. Dans ce cas le cardage s'effectuait à la main, sans utilisation d'appareils mécaniques, ceci afin d'éviter de casser les fibres. Inutile de souligner que la literie était confortable et douillette ce qui était agréable, surtout en hiver par les grands froids.



maison pendant une quinzaine de jours pour carder et peigner la laine nécessaire aux besoins de la famille.

Débarrassée de ses impuretés la laine ainsi traitée était soyeuse et brillante, de couleur noire, blanche ou brune selon l'origine de la toison. le produit obtenu était soigneusement rangé dans une corbeille en osier, confectionnée par mon père. Ces opérations terminées il ne restait plus qu'à passer à l'opération suivante, c'est-à-dire, au filage.

Le filage et le tricotage

Le filage était effectué par les femmes, en l'occurrence c'était ma mère (très habile dans cette tâche). Pour exécuter ce travail elle utilisait soit la quenouille soit le rouet.

Le rouet était toujours utilisé pour faire le torsadé, c'est-à-dire constituer le fil à plusieurs bris.

Là encore je garde le souvenir de ma mère effectuant toutes ces opérations, soit avec la quenouille soit avec le rouet. Je me souviens aussi du plaisir que j'avais à faire tourner à toute vitesse la roue du rouet; cela me valait quelques réprimandes, toujours avec douceur, car ma mère adorait ses enfants.

Une partie de la laine subissait ensuite l'opération du bain pour la teinture. Selon la destination qui lui était prévue la couleur était soigneusement choisie.

Souvent pour avoir un travail plus parfait il était fait appel à la teinturerie qui se trouvait à Florac.

Toutes ces opérations terminées il ne restait plus que le tricotage, tâche réservée aux femmes. Ces dernières étaient particulièrement agiles. Si elles professaient dans ces travaux

toute l'année c'est surtout pendant les longues veillées d'hiver qu'elles étaient les plus actives. C'est alors qu'elles confectionnaient les plus grosses pièces.

Évocation

André Richard, en écrivant ces lignes, a voulu simplement rassembler quelques-uns de ses souvenirs d'enfance. Bons ou mauvais, ils ne s'effacent jamais. Il souhaitait laisser, aussi, un témoignage de ces temps passés, si difficiles à imaginer.

Ces évocations permettent à votre imagination de "gambader".

Qu'il en soit remercié!

Pour conclure, laissons la parole à A. Richard:

"C'est toujours avec plaisir que je retrouve ces lieux où j'ai vécu mon enfance et mon adolescence, malgré les interruptions de pensionnat pour mes études. Tout m'y est familier.

Qu'elle me paraissait grande cette pièce principale qui servait à la fois de cuisine, de salle à manger et salle de réception! Quant au territoire c'est à dire la propriété, c'était l'espace, la liberté sans contraintes. Les longues marches dans les bois, l'eau fraîche des ruisseaux, le braconnage tout cela était si naturel. C'est surtout lorsque j'ai été privé de toute liberté, enfermé dans un camp avec pour tout horizon des barbelés et des miradors que j'ai mesuré le bonheur que j'avais eu de connaître cette liberté (cf rubrique "le train de la Liberté"). La vraie, un peu sauvage peut-être mais combien elle était réelle. " ■

Roland MOUSQUÈS

●●●
"La propriété, c'était l'espace, la liberté sans contraintes..."
A. RICHARD.

Pour la confection des matelas intervenaient le lavage et le cardage seulement. Dans ce cas le cardage s'effectuait à la main, sans utilisation d'appareils mécaniques, ceci afin d'éviter de casser les fibres. Inutile de souligner que la literie était confortable et douillette ce qui était agréable, surtout en hiver par les grands froids. Pour la confection des vêtements (tricots, chaussettes, mitaines, bonnets, écharpes, etc...) la préparation était plus longue et plus complexe.

Après lavage, séchage, il était procédé au cardage. Cette opération était l'oeuvre de mon grand-père maternel qui, dans sa jeunesse, avait exercé le métier de cardeur professionnel. Il avait fait partie des équipes qui tout l'hiver assumaient cette tâche pour le compte de maison spécialisées qui revendaient le produit traité à des tisserands. Ces employeurs étaient au Pont de Montvert. Mon grand-père habitait à Felgerolles, petit village situé à quelques kilomètres des Urfruits. Il venait s'installer à la maison

*Eric Tamisier poursuit son entretien avec Francis Mouret.
Aujourd'hui, récits de chasse africaine...*



Un jeudi après-midi de pluie...

Eric TAMISIER: M. Francis MOURET, lors de notre premier entretien sur la chasse, vous m'avez confié avoir fait plusieurs séjours en Afrique des années 1962 à 1966. Comment vous êtes vous intéressé à la chasse africaine?

Francis MOURET: Vers mes dix ans, au fond de la Vallée Française, par un jeudi après-

midi très pluvieux, je me suis retrouvé dans l'appartement au dessus du nôtre. Je me suis mis à fouiner dans un bric à brac de vieilles malles, de matériel entassé ça et là. J'ai découvert des cartes de géographie jaunies.

Je les ai dépliées, à ce moment le mot magique "Afrique" m'a sauté aux yeux. Sur ces cartes il y avait peu d'indications: le Sahara, immense, l'Afrique Équatoriale Française, l'Afrique Occidentale Française.

...



midi a été une véritable révélation pour vous, et comme pour la chasse au sanglier, la famille a joué un grand rôle dans votre initiation ?

nature cévenole et habitué aux aventures de saute-ruisseau, d'être fasciné, non ?

F.M.: Encore plus quand j'ai lu les récits des grands chasseurs, comme Hunter, Bell, Julien, Canone, aux tableaux de chasse garnis d'un bon millier d'éléphants, Cecini... Ces hommes chassaient pour ravitailler les travailleurs des compagnies œuvrant sur le sol africain (voies ferrées, barrages, routes, pistes, exploitations forestières, minières, etc...) ou pour éliminer les bêtes dangereuses pour les humains. Plus tard, ils sont devenus guides de chasse d'agrément. J'avais aussi envie de tout savoir sur les animaux. Cela m'a pris des années pour bien les connaître. Pour couronner le tout, ayant grandi, j'ai eu accès à la deuxième partie de la caverne d'Ali Baba, la cache des armes africaines...

E.T.: Comment s'est fait votre premier voyage en Afrique ?

F.M.: J'ai plusieurs oncles qui ont vécu l'Afrique, dont un ancien des guerres d'Indochine et d'Algérie, qui s'est installé comme guide de

F.M.: Oui. De ce jour, j'ai passé mon temps à recueillir des renseignements sur les gens de ces pays. J'ai rencontré dans la région des personnes âgées qui avaient vécu et travaillé là bas sous le casque colonial en liège. J'ai exploré le monde de la chasse africaine par la littérature. Elle m'a fait découvrir l'un des plus grands guides, Frédéric Sélous. C'était un chasseur à pied avec porteurs et pisteurs qui tirait l'éléphant avec un fusil se chargeant par la bouche, calibre 4, double charge. Il portait sur la joue droite une terrible cicatrice provoquée par le recul de son arme. Une fois le coup de feu tiré, il fallait plusieurs secondes pour que la fumée se dissipe. Sur la fin de sa vie, l'utilisation de cette arme très précise mais épuisant physiquement, l'avait atteint nerveusement.

E.T.: C'était facile, pour un jeune garçon moulé par la

●●● Du bout des doigts je touchais les noms mythiques de ces états africains: l'Oubangui-Chari, le Tanganyika, le Soudan, le Kenya, la Rhodésie du sud, du nord, la Haute Volta avec ses trois fleuves Volta Noire, Volta Rouge, Volta blanche. Des noms qui m'ont fait rêver, mais j'ai aussi découvert ce jour là des photographies anciennes, notamment de lions vivants, de lions morts, des trophées de buffles, des pirogues, des autochtones plus ou moins habillés et de manières différentes. Sur des photographies, j'ai vu un homme vêtu d'un grand chapeau de brousse, d'une chemise kaki; comme ceinture il portait une cartouchière garnie de munitions au calibre imposant, des sortes de "pataugas" aux pieds... Je reconnus mon vieil oncle !

E.T.: Donc, ce jeudi après-

"A l'époque, il n'y avait pas vraiment de règles précises comme maintenant. Tacitement on considérait trois types de chasse: la petite, la moyenne et la grande..."

chasse en Oubangui-Chari, la Centre Afrique actuelle. Il m'a invité vers le début des années 60, en pleine décolonisation, et cela bougeait beaucoup dans tous les pays limitrophes !

E.T.: *Comment s'est passée votre initiation, votre formation ?*

F.M.: A l'époque, il n'y avait pas vraiment de règles précises comme maintenant. Tacitement on considérait trois types de chasse:

- La petite chasse (gibier à plumes).

- La moyenne chasse (phacochères, potamochères, antilopes).

- La grande chasse (éléphant, hippopotame, rhinocéros blanc, noir, lion, toutes les familles de buffles, dont le buffle nain de forêt, le plus dangereux au caractère irascible).

Mes premières missions consistaient à approvisionner le campement en viande provenant de francolin (sorte de perdrix très répandue en Afrique), pintade, petit gibier. Par la suite, j'ai commencé à pratiquer la chasse avec des pisteurs africains. Ces hommes sont excellents, ils possèdent une science de la lecture des traces, des indices sur la végétation, sur ces sols très secs, cela frise la magie. Ils ne font qu'un avec la nature dans laquelle ils sont immergés. Mes proies étaient le phacochère (cousin du sanglier vivant dans les marécages) très ludique à chasser, des implas, des koudous, toutes les gazelles en général.

Ayant fait mes preuves, et preuve de sang froid, de précision de tir, de mes connaissances des animaux et de la bonne relation avec l'ensemble des gens du camp

de chasse, le guide - mon oncle - a décidé que je pouvais approcher et tuer les grands animaux.

E.T.: *Quel gros animal avez-vous tiré en premier ?*

F.M.: Un Hylochère, un genre de sanglier géant qui peut peser jusqu'à 250 Kg, puis j'ai tiré un buffle et ensuite un rare bongo des forêts (grande antilope).

E.T.: *Existe-t-il aujourd'hui un examen, une formation plus théorique ?*

une association des chasseurs professionnels sise à Paris et créée sous l'impulsion d'un fameux guide du nom de Pierre Caravati. A Paris et sur le terrain quelques aspirants guides (candidats aventuriers) sont formés en très petit nombre, car les guides tiennent à rester un petit cercle d'initiés. Le contenu de leur formation porte sur l'écologie en général, l'étude du biotope, la gestion d'un campement et de son personnel (aspirants guides, pisteurs, porteurs, cuisiniers). Ils doivent apprendre à conditionner un trophée



F.M.: J'ai vu un pisteur africain du nom de Foé devenir un guide de chasse réputé. L'oncle dont j'ai fouillé les malles est simplement parti en Afrique muni d'un fusil juxtaposé de calibre 12. Il a tiré un buffle avec cette arme sans plus de difficulté que de tirer un sanglier. Pourvu que la balle soit bien placée. Sans aller dans cet extrême, risqué, j'ai moi-même été formé "sur le tas". Actuellement il existe

osseux ou la peau (la cape), savoir commercialiser leur savoir faire, avec un examen final sur chaque type de chasse.

E.T.: *Y a-t-il des échecs ?*

F.M.: Il en existe. Si la personne qui coopte un aspirant guide juge qu'il n'a pas toutes les aptitudes requises même en fin de formation, il écartera ce candidat.

bise-art, blizart



"J'ai connu des chasseurs peureux dont in qui après le tir sur un buffle jetait sa carabine au sol pour courir et je devais abattre la bête blessée...."

●●● E.T.: *Une fois la personne investie du titre de guide, que se passe-t-il ?*

F.M.: Le guide est assuré en propre, il assure son client. Mais en tout premier lieu il évalue son aptitude au tir précis, son sang froid. Le client pratique la petite, moyenne et grande chasse. A tout moment le guide peut refuser le tir de l'animal au client. Le guide doit positionner le client pour un tir parfait et assurer la suite d'un tir raté, protéger son client et abattre toute bête blessée, d'autant que les bêtes comme les buffles ou les lions peuvent se retrouver à des points d'eau qu'ils partagent avec des humains.

La règle est que la vie du client est plus importante que celle du guide. Pour en revenir à l'acte de chasse, le client positionné pour un tir impeccable n'appuiera sur la détente qu'à un signe donné du guide. Si la bête est mortellement blessée et se montre dangereuse, le guide accompagnera son client jusqu'à la mort de celle-ci. Si l'opération s'avère trop

dangereuse, c'est le guide qui accomplira l'acte final.

E.T.: *Y a-t-il des guides femmes ?*

F.M.: Je n'en ai pas connu. Actuellement il n'y en a pas sur la liste des chasseurs professionnels en France.

E.T.: *Sur quel territoire chasse le guide ?*

F.M.: Il acquiert une concession, une amodiation, par licence. Elle est contractée avec le pays concerné. La concession est d'environ 10 à 15000 hectares. Il gère sa chasse, recense sa population de beaux porteurs, réserve les plus beaux spécimens à la clientèle la plus intéressante financièrement. Il est le garde de sa chasse. Il établit des comptages à la demande de ceux qui en expriment le besoin (gouvernement, scientifiques). La concession peut changer d'une année à l'autre.

La plupart des guides travaillent pour des agences, pour des chasses organisées. Il

existe des guides totalement indépendants qui chassent sur des territoires non inféodés à des organismes touristiques. la période de safari s'étale sur cinq à six mois (tenir compte de la position géographique du pays choisi par rapport à l'équateur). On essaie d'éviter les trop fortes chaleurs, sauf pour les puristes. Les revenus des guides indépendants sont sans limites basses ni hautes, car le guide fait payer une somme au client. Sur ce forfait d'argent il doit assumer toute la logistique, les frais des employés, la taxe d'abattage, l'amodiation et dégager son salaire. Les guides ne parlent de leur salaire qu'entre eux, et encore...

E.T.: *Y a-t-il des maladroits, des originaux, des incidents ou des accidents ?*

F.M.: Comme originalité j'ai connu un industriel lyonnais qui venait régulièrement en Afrique. Pendant tout son séjour il portait en permanence un chapeau de paille asiatique. un autre exigeait toujours un grand vin de Bordeaux à une température inenvisageable dans un camp de toile. Il a fini

par partir sur des chasses présentant un plus grand confort. Un autre cherchait un gibier mythique, tel une antilope nommée Bongo belle et rare.

J'ai connu des chasseurs peureux dont un qui après le tir sur un buffle jetait sa carabine au sol pour courir et je devais abattre la bête blessée. En général il n'y a rien à dire à une telle personne qui d'elle-même ne tente pas de récidiver. J'ai assisté à la mort d'un pisteur africain expérimenté nommé Nyan'ba, piétiné par un buffle.

Mon oncle a guidé un client, tué par une charge de buffle et un client blessé grièvement par la charge d'un éléphant.

J'ai moi-même connu une charge d'éléphant très dangereuse. Il se tire à 20, 25 mètres. Il y a deux écoles de tir: une au cerveau pour stopper toute tentative de charge, l'autre au cœur, mais le temps que la "pompe" se désamorce il peut se passer beaucoup de choses. Pendant la charge, le sol tremblait sous mes pieds et je me suis senti bien petit avec mon arme. N'étant pas passionné par cet animal, je n'ai plus tiré d'éléphant.

E.T.: *Avez-vous des anecdotes?*

F.M.: Mon oncle était en camp de toile avec une cliente. La soirée était bien avancée lorsque celle-ci a regagné sa tente. Elle a poussé un grand cri car un lion était en maraude à côté de sa toile. En principe le lion n'aime pas s'approcher des humains. Peut-être l'odeur de cuisine...

Dans certaines zones les serpents sont nombreux et occasionnent pas mal de surprises. Un jour, j'ai entendu



claquer des dents un peu trop près de moi, c'étaient celles d'un crocodile camouflé dans l'eau d'un marigot. Nous les tirions à partir d'une pirogue sur la rivière Galana, les autochtones utilisaient la peau et la viande. Cette chasse pouvait être dangereuse.

Il est conseillé aux guides et aspirants, même actuellement, de prélever et détruire toujours les moustaches (les vibrisses) des félins abattus, ou les soustraire aux autochtones. Ceux-ci les utilisaient coupées en petits morceaux, dans des décoctions que l'on donnait à boire afin de donner la mort par micro hémorragies.

Un chasseur d'éléphant tire son animal préféré avec une carabine "Weatherby 460" neuve, à mon avis une arme surdimensionnée. Cette arme présentait un problème d'ouverture de culasse à chaud. Il tire sa première balle bien placée; l'éléphant s'incline sur le côté, se relève, tourne en rond. Le chasseur pendant ce temps tape avec un bout de bois sur le levier de réarmement, coincé, et ne parvient à réarmer qu'au moment où l'animal allait être abattu par le guide. Le client fait feu le premier et s'en sort



avec une belle frousse.

En Centre Afrique, j'ai vu les autochtones dépecer un éléphant adulte en 1h30. Tout se fait à la machette. La viande est emportée dans des paniers. La nouvelle de l'abattage d'un éléphant est propagée par "tam-tam" et cela provoque l'arrivée de dizaines de personnes sorties de nulle part. Ils commencent par découper à partir de la colonne vertébrale après avoir éviscéré la bête. Des individus rentrent par le dos à l'intérieur de l'animal pour éviter la peau très épaisse, ils découpent ainsi de très gros quartiers de viande qui seront mangés frais, ou boucanés pour être conservés.



●●● E.T.: *Quel est l'animal le plus recherché ?*

"Dans tous les états africains, il existe de grandes réserves où les animaux non enfermés nomadisent".

F.M.: Pour les puristes de la chasse africaine, l'animal le plus prisé est le buffle. Le lion a eu son succès, mais il se raréfie, puis il n'offre pas de grosse difficulté pour le tir. Par contre, il devient extrêmement dangereux s'il est blessé. Le buffle, lui, représente et incarne la puissance de l'Afrique, par la couleur de sa peau, sa force, son regard, son souffle puissant. Au moment de le tirer, on sait que l'on va ôter la vie à un animal extraordinaire. Lorsqu'on pouvait encore le chasser, le rhinocéros à la vue déficiente mais à l'odorat très puissant, chargeait très facilement tout ce qui passait près de lui, car irascible au possible. Fuir un rhinocéros en courant, c'est courir une mort certaine. J'ai vu une "Land Rover" chargée par les 3 tonnes d'un rhinocéros lancé à près de 50 Km/h se faire

méchamment cabosser. Le rhinocéros a attiré beaucoup de chasseurs. Sa raréfaction est surtout due à l'intense braconnage dont il fait l'objet.

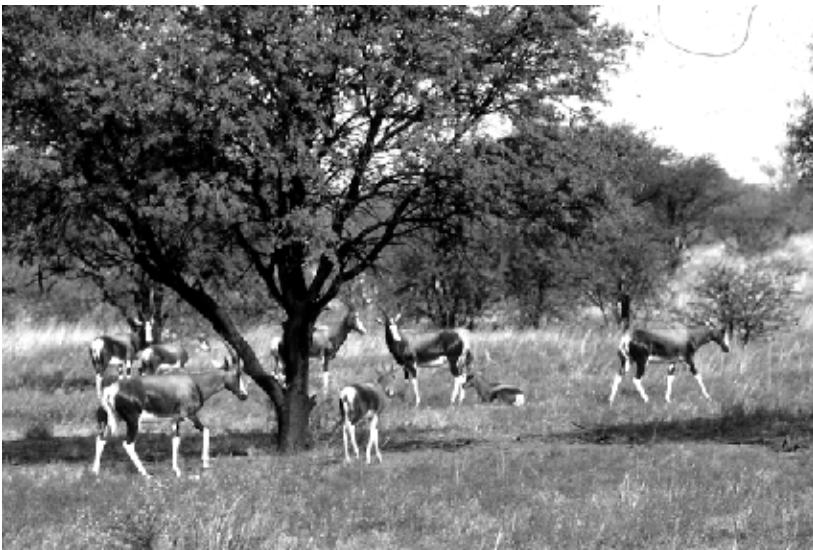
E.T.: *Et l'hippopotame ?*

F.M.: Kiboko en "Swahéli" se chassait en pirogue. L'hippopotame peut couper en deux à l'aide de sa mâchoire une pirogue monolithe (taillée dans un seul tronc) et portant plusieurs personnes. Des accidents très graves se sont produits.

E.T.: *Qui sont les pisteurs ?*

F.M.: Ce sont des gens du cru.

Ils sont immergés dans leur nature, ce sont eux qui connaissent tout de la faune, de la flore... Ils sont courageux, certains savent encore chasser à la sagaie ou à l'arc. Actuellement les pisteurs sont très informés en matière d'écologie et de protection des milieux sauvages. Comme avant, ils sont payés chaque fois qu'ils sont engagés pour un safari chasse ou un safari photographique. Ce dernier a pris une grande place dans le métier des guides et les pisteurs participent activement à cette passion. Il faut savoir que pour un safari photographique, le guide garde son arme pour continuer à



Sabati et Michel Tiran.

Le rhinocéros blanc, “white rhinocéros ou flat mouth” (Ceratotherium Simum) a été presque complètement exterminé (1965-1969). Une protection draconienne dont il est l’objet permet actuellement une survie relative. Les derniers spécimens ont été sauvés par des fermiers de la région de Hluhluwe en Afrique du Sud et c’est grâce à ceux-ci qu’on a pu repeupler la réserve d’Umfolozi également en Afrique du Sud, ainsi que d’autres parcs. Il existe aussi quelques rhinocéros blancs au Zaïre et au Soudan.

Grâce à la réussite de ces élevages à ce jour, des fermiers qui vivent sur des terres de très grande surface en Afrique du Sud, autorisent le prélèvement de quelques spécimens de ces rhinocéros ainsi que d’autres animaux à des chasseurs fortunés. Le rhinocéros blanc ne charge que très rarement; il est beaucoup moins belliqueux que le rhinocéros noir “black rhinocéros” (Diceros Bicornis). Celui-ci étant totalement protégé, ce tir palliatif permet d’accéder à la fameuse aristocratie des “big five” (les 5 grands - éléphant - rhinocéros - buffle - lion - léopard) . J’ai entendu dire qu’il est arrivé que de bons vieux lions de cirque, artistes sur le déclin, aient été présentés aux tirs des clients comme animaux sauvages...

protéger son client d’une attaque soudaine de certains animaux.

Souvent un pisteur se spécialise pour aider le guide à préparer un trophée pour son client. Ce dernier emmène le trophée si la convention de Washington le lui autorise. Il y a toujours auprès du guide un pisteur armé d’une arme à feu. Si le guide est riche, cela peut être une carabine express; le pisteur peut être appelé à seconder le guide pour un tir très difficile.

E.T.: *Y a-t-il un élevage de gibier destiné à la chasse ?*

F.M.: Je n’ai pas connu cela. Je sais qu’actuellement dans certains endroits, on élève de petits troupeaux d’éléphants pas forcément pour la chasse. Mais quand une de ces bêtes adultes qui mange 300 à 350 Kg de feuillage et d’herbe par jour, reste trop longtemps sur une plantation agricole, on autorise son tir payé par le client.

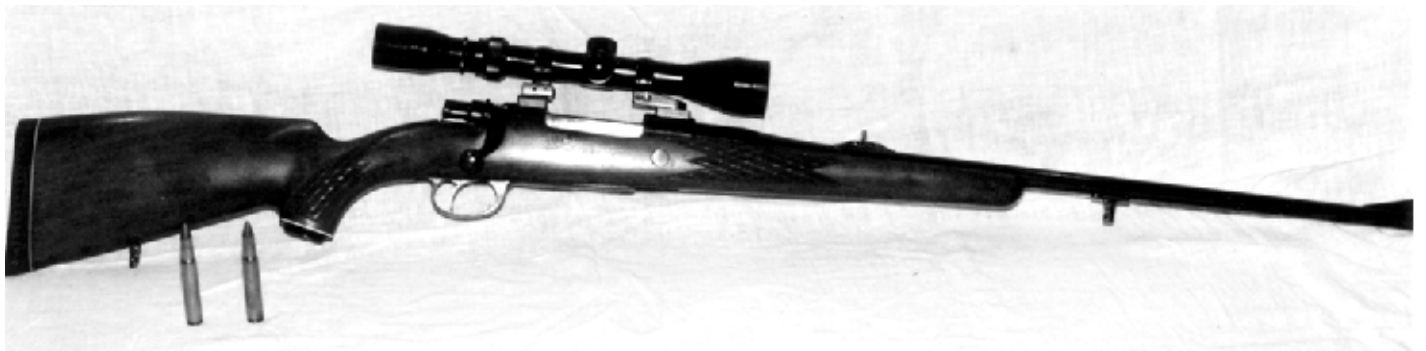
E.T.: *J’ai lu dans un journal international qu’au Zimbabwe, les éléphants abattus pour cause de destruction agricole étaient*

payés par un chasseur. la viande était partagée par la population locale et l’argent donné par le chasseur servait à faire des clôtures électrifiées

F.M.: Dans tous les états africains il existe de grandes réserves où les animaux non enfermés nomadisent. Je ne pense pas qu’il y ait des élevages au sens propre du terme. Mais il existe pour les avoir vus, des parcs d’élevage d’éléphants africains (Loxodonta Africana) dans un but de sauvegarde de l’espèce. Certes, dans certaines grandes réserves africaines au demeurant très bien gérées, on peut prélever quelqu’un de ces animaux excédentaires (prélèvement par tir, par quelques chasseurs fortunés). Mais il ne s’agit pas de chasse à proprement parler. C’est plutôt une gestion raisonnée (densité d’une population/hectare - nourriture, maladies, etc...). La réponse à votre question m’a été donnée, lors de ma récente visite au salon de la chasse de Rambouillet, dans le cadre du rendez-vous “indoor” des chasses du monde, le 9 avril 2005, par les guides de chasse

animaux sauvages...

bise-art, blizart



●●● E.T.: *Donnez-nous quelques renseignements sur les armes africaines.*

"Express" du guide

Armes lourdes renforcées (calibre de la munition plutôt pour l'éléphant).

F.M.: Pour chasser en Afrique, il faut des armes et munitions adaptées au gibier choisi. En Afrique, les armes sont plus puissantes qu'ailleurs. A une époque, des états africains imposaient un minimum de diamètre de calibre. Il n'était pas question d'utiliser du 7 mm ou 8 mm; il fallait du 10, 11, 12 mm pour l'efficacité (cependant je me dois de rappeler que le nombre d'éléphants tués au "6,5 x 54 Shoenauer-Mannlicher" est impressionnant. Sa balle profilée et blindée faisait merveille en tir au cerveau).

On ne tire pas une antilope de moindre poids, dick-dick ou antilope royale (taille d'un lièvre), jusqu'à celles de 300 à 400 Kg genre Koudou, Oryx, Elan de Derbi, Elan du Cap, avec la même munition.

L'arme polyvalente, reine en Afrique, est le "375 Holland Holland Magnum", parce que sa balle blindée utilisable en Afrique peut tuer un buffle et aussi une antilope sans l'exploser. Pour attaquer de très gros animaux, l'école anglaise préconise le mythique 416 Rigby. Tous les autres calibres américains 416 sont ses descendants. De plus en express sont utilisés les 500 et 470 Nitro Express. En carabine le Winchester 458

Magnum. En haut de l'échelle se situe le 460 Weatherby Magnum.

E.T.: *Y a-t-il là bas une course à la puissance de feu comme dans les Cévennes ?*

F.M.: Oui, elle a lieu sous l'influence américaine; on s'est lancé dans des calibres démesurés de 577, des 700 Nitro Express entre autres, inutiles à mon avis. Ceux cités plus haut sont parfait d'équilibre. Pour la survie, l'assurance vie en quelque sorte, seul le guide possède en principe ces armes coûteuses, très difficiles à régler, que sont les Express (c'est à dire la carabine juxtaposée à deux

canons rayés, dans des calibres 470 - 475 - 500 - 600 Nitro Express). C'est le calibre qui permet de stopper net une charge même du plus gros animal et on peut doubler le coup instantanément.

Pour exemple: Edouard Tiran, un guide français subit un jour la charge d'un lion et de sa femelle. Le mâle blessé par son client s'est mis à voler au dessus du sol. Edouard fit heureusement pour lui un doublé en l'air, impossible avec une autre arme.

Les armes destinées à l'Afrique sont systématiquement retravaillées par un armurier (souvent chasseur en Afrique ou guide) pour éviter tout problème d'alimentation de l'arme (introduction, éjection, réarmement) qui se révélerait extrêmement dangereux lors d'une charge (exemple de prix de la légendaire ZKK 602 en calibre 375 ou 416 dans les années 60: prix de base 4000 francs, retravaillée 7 à 8000 francs !).

L'Express du guide, arme qui demande un haut niveau de connaissances en soudages, dessoudages, réglages nombreux où les armuriers anglais sont les maîtres, pour arriver à ce que cette arme groupe deux balles entre 50 mètres et 70 mètres dans un cercle de 5 cm de diamètre. Le prix de cette arme allait et (actuellement cela reste valable) 1er prix 100.000 francs à 400.000 francs. Mais ce prix peut être aussi celui d'une vie sauvée.

E.T.: *La vie en Afrique a-t-elle changé quelque chose en vous?*

F.M.: J'ai effectué mon premier voyage en Afrique vers 16, 17 ans. Mon oncle me



servait de tuteur et de guide. Je suis arrivé en Oubangui-Chari en fin de journée, j'ai assisté à un de ces couchers de soleil exceptionnel sur le fleuve. Des tam-tam s'entendaient de loin en loin. Même si les couleurs éclatantes étaient bien présentes, c'était pour moi l'Afrique Noire et Blanche de mes cartes postales et photographies anciennes. Ce que j'ai aimé, c'est que le temps n'a pas la même valeur, il s'étire, se dilate à souhait. J'ai aimé la profusion des oiseaux, les cris des animaux dont le rugissement, la nuit, du lion.

J'y suis retourné par la suite plusieurs fois, jusqu'à devenir guide et tisser des amitiés solides avec les autochtones. Pour ceux que je côtoyais, ils me séduisaient par leur apparente insouciance, leur bonne humeur, leur culture si différente de la mienne et le respect qu'ils observaient à l'égard des anciens qui sont les véritables porteurs et transmetteurs du savoir africain. Dans le début des années 90, j'ai découvert une Afrique en pleine mutation, plus européanisée, mais pas forcément dans le bon sens. Ce n'est pas celle que je préfère.



Je vis ici, mais une part de moi est toujours africaine.

A voir le film dont le titre est "chasseur blanc, cœur noir"; un film, presque un documentaire, sur la chasse en Afrique.

Propos recueillis par Eric TAMISIER.

Les munitions (au centre celle utilisée pour la chasse au sanglier).

Sur ce chapeau de broussard, insigne militaire colonial avec les "Deux Afriques".

Eh oui ! l'école des Abrits est de retour dans les pages du Vent des Bancels ! Journal de bord d'une semaine d'école pas comme les autres...



Classe péniche pour les CP, CE1, CE2, CM1, CM2. Journal de bord.

Mardi 29 mars 2005
Nous sommes arrivés à Homps sur la péniche Carabosse à 11h30. Nous nous sommes installés, nous avons lu le règlement de la péniche. L'équipage s'appelle : Catherine, la capitaine ; Véronique, la cantinière et Perine l'animatrice responsable de bord.

Nous avons commencé à naviguer vers 14h00. Certains enfants ont eu un peu peur mais quand ils ont vu que la péniche ne bougeait presque pas (il n'y a pas de vagues sur le canal et quasiment pas de courant) et que sa vitesse était de 5 km/h, ils étaient rassurés...

Cinq minutes après nous avons déjà passé la première écluse, on peut observer le mécanisme depuis le pont à l'avant de la péniche. Dix minutes plus tard nous avons passé notre deuxième écluse à deux bassins.

Nous nous sommes arrêtés à Argens en Minervois pour une promenade dans la garrigue de trois quarts d'heure. Nous sommes rentrés sous la pluie à la péniche et nous avons trié les rameaux de différents végétaux que nous avons ramassés. Après avoir mis de côté les plus beaux échantillons pour faire un herbier, nous avons pris notre douche et mangé. Après la maîtresse nous a lu

une histoire, et nous nous sommes endormis un peu excités.

Mercredi 30 mars 2005

Nous avons déjeuné à 8h00. Pendant que nous naviguions vers Somail, nous avons écrit des cartes postales et le journal de bord. Périne nous a aussi montré un dessin du canal qui mesure 240 Km et qui a 64 écluses. Nous nous sommes arrêtés à 11h30 et nous sommes allés jouer à terre. Nous avons vu un cheval espagnol qui galopait !

Après le repas de midi nous avons fait une promenade de deux heures pour observer une rigole d'alimentation en eau du canal. Nous sommes allés jusqu'à un barrage sur la Cesse (une rivière), où on voit bien qu'une partie de l'eau est retenue et amenée jusqu'au canal. Nous avons suivi la rigole jusqu'à la péniche.

Nous sommes passés sur un pont canal en partant vers Argeliers où nous avons dormi.

Jeudi 31 mars 2005

Le matin nous avons navigué vers Capestang. Il n'y a pas d'écluse sur ce morceau de canal et nous sommes passés deux par deux pour conduire la péniche : c'était très bien ! Mais sinon nous sommes restés à l'intérieur car il faisait froid et nous avons travaillé sur les becs et les pattes des oiseaux.

Après le repas nous sommes allés visiter la ville de Capestang : un petit château du moyen âge et une collégiale que nous n'avons pas pu visiter, mais qui a de belles gar-

gouilles.

Nous sommes rentrés et nous avons goûté, puis nous avons navigué jusqu'à Poilhes. Pendant que la péniche avançait nous sommes restés sur le pont observer le paysage et les oiseaux avec des jumelles ou sur la terrasse couverte à faire des jeux de société.

A Poilhes nous sommes allés faire un ballon-prisonnier avant de manger et se coucher.

Vendredi 1^{er} avril 2005

Nous avons commencé à naviguer vers 9h30 et nous sommes passés sous le tunnel du Malpas où vit d'après Perrine un Ermite nommé Arcus. En fait au XVII^e siècle, les marins qui passaient sous le tunnel entendaient la voix d'Arcus. Il les obligeait à laisser à boire, à manger ou de l'argent sinon il leur jetait un mauvais sort. Depuis, toutes les péniches qui passent laissent quelque chose dans des trous du mur du tunnel qui ressemblent à des bouches. Et on peut observer par un trou dans le mur si on ne voit pas Arcus, ou son ombre... Nous avons donc donné à manger à Arcus et Catherine a même déposé une canette dans un trou du mur... Avant midi nous sommes arrivés à Fontseranes et nous sommes allés voir à pied les six écluses et une « pente d'eau » qui ne fonctionne plus et qui servait pour les péniches de plus de 30 mètres. La nôtre fait 30 mètres pile, elle passe juste dans les bassins !

La capitaine Catherine nous a offert un apéritif car c'était son anniversaire (mais on n'a pas su exactement quel âge elle avait car c'était le 1^{er} avril...) Après nous avons passé l'écluse à six bassins, nous sommes passés sur le pont canal sur l'Orb et nous avons

passé une écluse qui nous a fait descendre de 5 mètres d'un coup : nous étions sous la terre !

Nous sommes arrivés au port de Béziers et nous sommes allés jouer à terre puis nous sommes retournés sur la péniche et le car est arrivé. ■

Myriam, Maëlle, Morgane,

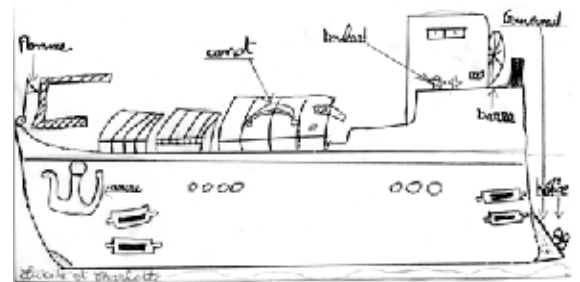
Passage d'une écluse

La péniche arrive devant les premières portes. Elles s'ouvrent et nous arrivons dans le sas. Les premières portes se ferment, les vannes s'ouvrent et l'eau du sas se vide. Alors la péniche descend au bon niveau. Les dernières portes s'ouvrent et nous pouvons continuer notre chemin. ■

Benjamin et Sarah

Le Canal du Midi

Le Canal du Midi a été classé au patrimoine mondial en 1997. Il a été créé au XVII^e siècle, au temps de Louis XIV par Pierre Paul Riquet qui y consacra sa fortune et les 20 dernières années de sa vie. Il trouva le point de partage des eaux à Naurouze où il amena les eaux de différents cours d'eau et du barrage d'alimentation de Saint Ferréol. Il a fallu creuser un trou de 240 Km de long, en moyenne large de dix mètres et profond de 1 mètres 50. ! Le Canal du Midi permet de pas-



Ce que j'ai préféré c'est :

Sarah, Myriam, Charlotte Lombard : tout !

Lucile : quand on naviguait.

Mélina : quand on est passé sous le tout petit pont.

Cassandra, Maëlle, Cassandra, David, Iris : quand j'ai tenu la barre.
Charlotte Landurant : quand j'ai dormi sur la péniche.

Morgane : quand on prenait nos douches.

Benjamin : rien.

Eve : que je me suis bien amusée, j'ai rencontré Péline, Catherine et Véronique. C'était l'anniversaire du capitaine on s'est super bien amusé.

Jacques : apprendre des choses : que la péniche était longue de 30 mètres et que les fabricants ne pouvaient



“Et voilà ! grâce à Maurice André, cette ‘Histoire du soldat’ est liée aux Cévennes”.



Maurice André

polluée, s'en tient au rôle de témoin tout en demeurant poète. Ainsi parvient-il à restituer des sentiments authentiques, purs et originels. Et le spirituel devient tangible.

Ramuz craint les voyages. **Jean Cocteau et Jean-Louis Barrault** viennent le voir dans le vignoble de Lavaux qui domine le lac Léman ; **Valéry et Rilke** à Lens, en Valais. Mais aucune de ces amitiés n'égala celle qui le liait à **Stravinsky** et qui aboutit à *L'Histoire du soldat* (1920), merveilleuse collaboration entre deux génies si différents, au lendemain de la Première Guerre mondiale.

“Sans paravent” Une histoire cévenole... “L'histoire du soldat”.

Pendant que notre Cévenol de souche, Etienne ARGENSON nous confie ses souvenirs dans son recueil « Le Train de la Liberté », je vous propose une autre histoire, une aussi vraie et véritable « Histoire du soldat », inventée par **Charles Ferdinand RAMUZ**, écrivain suisse de langue française. Les récits de Ramuz (1878-1947) expriment la poésie de la nature et de la vie quotidienne en pays vaudois; ils sont hantés par le sentiment du tragique et les menaces obscures.

Une brève biographie de Ramuz, l'homme et l'oeuvre presque inconnu en France

Il y a un introspectif en lui, à la fois convaincu et inquiet, mais il appartient au philosophe, au moraliste, donc au penseur, et non au romancier, c'est-à-dire au poète.

1908: Année décisive et révélatrice:

24 août: « Je vois clairement mon instinct : faire de la poésie avec de l'analyse. Plus que jamais aujourd'hui, je vois la puissance et la beauté des idées simples. Je ne me laisserai pas embrigader ».

4 octobre: « La grande beauté des choses autour de moi, et moi sec. Un style à articulations courtes comme les mailles d'une cote de manière à s'appliquer exactement sur les mouvements de la pensée »

Chez Ramuz, chaque roman ou essai, est un recommencement. Il part de la source, s'empare d'une onde que nos intentions humaines n'ont pas encore



Igor F. Stravinsky

Chez **Igor Stravinsky** (1882-1971) la Grande Guerre ayant mis un frein à l'activité des Ballets russes, le retour à la simplicité, au classicisme, la réhabilitation des formes saines et spontanées d'une musique populaire, d'une esthétique de cabaret et de café-concert, la découverte du jazz, se manifestent entre autre

dans le Ragtime (1917) et L'Histoire du soldat (1918). L'Histoire du soldat est une sorte de ballet mimodrame sur le texte de Ramuz. C'est le « triomphe de la fausse note » : des harmonies assez traditionnelles se trouvent épicées par des notes étrangères, la simplicité feinte dissimule de croustillantes trouvailles rythmiques, et des mélodies à l'aspect populaire déroutent par leurs détours inattendus. C'est une prodigieuse réussite instrumentale où les sonorités les plus originales sont obtenues avec le concours de sept musiciens seulement.

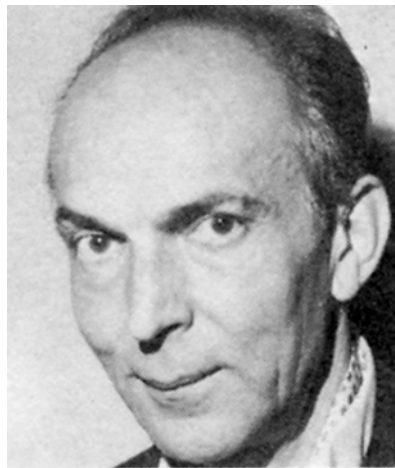
Voici le résumé du récit «L'Histoire du soldat»

L'action ; Le soldat part en permission avec tout son bien: un violon. En chemin, il rencontre le diable, qui se présente à lui sous un déguisement et avec lequel il échange son violon contre un livre qui lui promet de grandes richesses mais qui le met en même temps dans le pouvoir du diable. Bien que les promesses du diable se réalisent et qu'il devienne un homme fortuné, le soldat se sent de plus en plus seul.

Il retrouve pourtant le bonheur en réussissant à reprendre son violon au diable par ruse. Ainsi reçoit-il pour femme, en récompense, la princesse dont il avait guéri la maladie en jouant du violon. Sur ce, le diable que le soldat avait devancé pour la guérison de la princesse, le met en garde de jamais revoir son pays, car il lui est asservi sans espoir de salut.

Le désir ardent de revoir son village natal est cependant plus fort que l'avertissement du diable. Lorsqu'il atteint sa

patrie, le diable l'attend à l'entrée du village et, triomphant, l'entraîne en enfer en jouant du violon.



Igor Markevitch

Il existe un enregistrement précieux de l'exécution de ce ballet mimodrame, sous la direction d'Igor Markevitch de 1962, avec entre autre:

- le lecteur: **Jean Cocteau.**
- le diable: **Peter Ustinov.**
- le trompettiste (cévenol): **Maurice André.**

Et voilà, grâce à Maurice André, cette « Histoire du soldat » est liée aux Cévennes.

Je vous offre la biographie de Maurice André, réalisée par les services de documentation interne de Radio-France.

Le trompettiste Maurice André est né à Alès le 21 mai 1933. A 14 ans il descend dans la mine où travaille son père Maurice, trompettiste amateur, avec lequel il entreprend l'apprentissage de la trompette. Faisant preuve de dons tels qu'il entre au Conservatoire de Paris dans la classe de Raymond Sabarich.

Lors de sa première année, en 1951, il obtient un 1er Prix d'honneur de cornet, puis un peu plus tard, un 1er Prix de

trompette. Il joue avec son frère Raymond, trompettiste aussi. Il est trompette solo aux Concerts Lamoureux (de 1953 à 1960), ainsi qu'à l'Orchestre Philharmonique de l'ORTF (de 1953 à 1962) ; puis à l'Orchestre de l'Opéra-Comique, de 1962 à 1967. Après avoir triomphé au Concours International de Genève en 1955, à celui de Munich en 1963, il entreprend une carrière de concertiste qui le mènera d'Allemagne en Angleterre, dans les pays scandinaves, puis en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Il fait ses débuts en Allemagne comme soliste à l'Orchestre de Chambre de Württemberg.

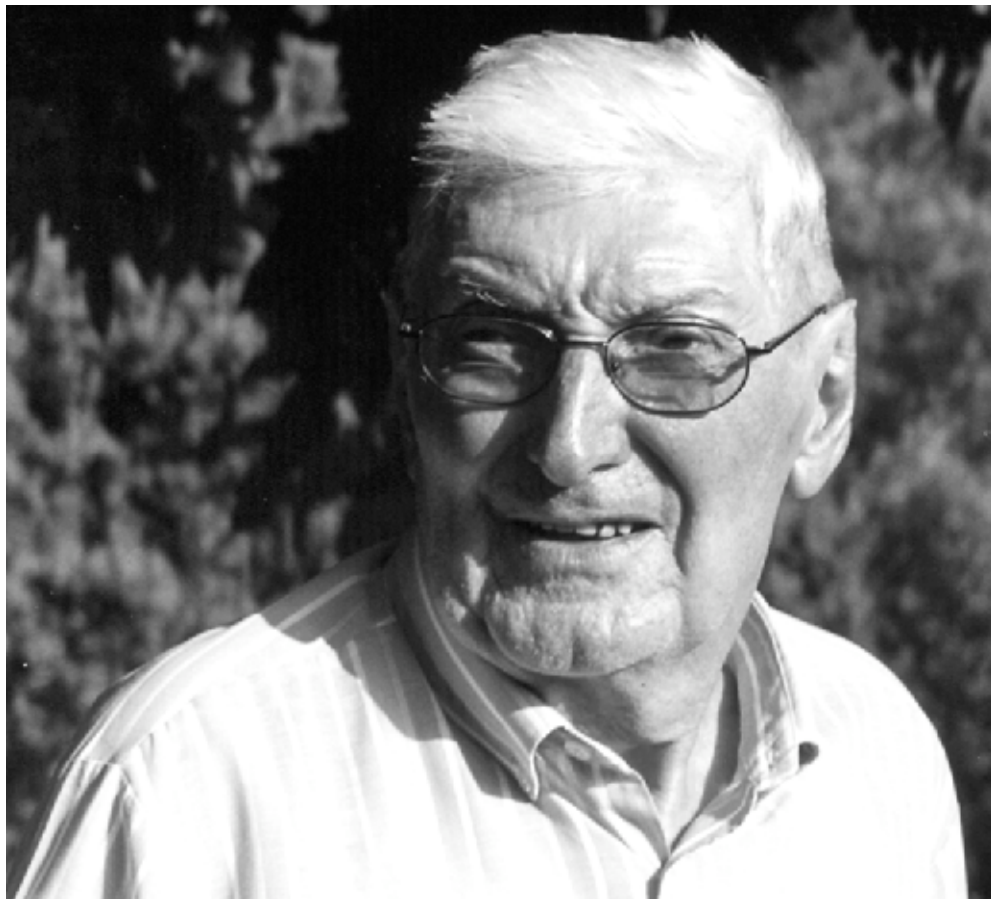
En 1967 il succède à Raymond Sabarich comme Professeur au Conservatoire de Paris; il y introduit la petite trompette pour le répertoire baroque. Il forme plus d'une centaine de trompettistes. Son fils Lionel ainsi que son petit-fils Nicolas, sont également trompettistes. Se basant sur un prototype de trompette Couesnon, et en étroite liaison avec Selmer, il a contribué à la fabrication d'une trompette piccolo en si bémol à quatre pistons. Maurice André a enrichi le répertoire de nombreuses transcriptions, des airs d'opéra à « La Mère Michel », des chansons 1900 à Michel Legrand ; il a suscité des œuvres nouvelles comme l'Arioso barocco d'André Jolivet et Cahier pour quatre jours de Marcel Landowski, dont il a assuré la création. ■

Hubert Porrez

Sources:

- Radio-France
- Livret du CD Philips «Histoire du soldat»
- Le Petit Larousse 2003
- Encyclopædia Universalis

Troisième et dernière partie du récit d'Etienne Argenson sur ses souvenirs de captivité en Allemagne: l'évasion, enfin !



courant voir les Polonais pour leur annoncer la bonne nouvelle. Ils sont contents pour moi, une polonaise m'a même donné en souvenir une pochette brodée à la main (elles étaient très adroites à la broderie). Pour une fois, on s'est même embrassé. Les copains sont également contents pour moi mais certainement malheureux de ne pas en faire autant.

Et me voilà parti pour stalag II B où j'ai rencontré d'autres copains qui sont aussi des cheminots. Eux aussi sont remplis d'espoir pour notre retour en France. Certains cheminots sont pessimistes à notre éventuel retour au pays et d'autres n'y croient du tout.

En fait il s'agit d'aller vers une autre destination.

Nous sommes un peu à l'écart car nous travaillons à côté des wagons de marchandises (de pommes de terre ou autres). Après plusieurs mois, nous sommes toujours au camp et toujours pas de nouvelle de notre rapatriement.

L'idée de m'évader me vient à l'esprit.

Nous avons entendu parlé qu'il y avait eu des évasions et cela a mis les Allemands en colère. La surveillance est donc renforcée et on nous compte matin et soir ainsi que dans les camions qui nous amènent au dépôt. Lors du comptage du soir, on nous fait mettre en rang et lorsqu'il y a une évasion, nous arrivons a

"Le train de la Liberté"

(suite & fin)

Une nouvelle lueur d'espoir.

A la ferme, nous travaillons avec les Polonais et nous sommes devenus de bons copains. Si bien que le jour de Noël, ils nous ont invité à venir boire le café (de l'orge grillée). nous étions tous

ensemble pour discuter, en allemand, ce qui était comique. Puis, un beau jour, je suis appelé par le contremaître qui m'annonce mon départ pour la France car les cheminots sont libérés. Je suis tellement heureux que je n'arrête pas de sauter, puis, je suis parti en

duper les gardes en nous décalant lors du comptage. Les Allemands arrivent toujours à leur compte même s'il y a un prisonnier manquant. Les gardes sont furieux et n'arrivent pas à comprendre. On trouve une combine pour s'évader grâce à un système. Les Allemands réquisitionnent des foudres à vin provenant de France qu'ils remplissent d'un mélange de vin et d'alcool. Parmi nous, il y a un prisonnier qui connaît le principe. Il nous explique que lorsque des wagons remplis de foudres sont en stationnement, les prisonniers se préparent pour l'évasion. Un prisonnier guette tandis qu'un autre se précipite au niveau des trappes de regards des foudres. Puis il déboulonne, enfonce la trappe, dégage la vis et embarque enfin ses maigres provisions ainsi que de l'eau. Bien sûr, ce n'est pas facile car les trappes sont étroites pour s'y faufiler mais nous ne sommes pas gros. En forçant un peu, on y arrive surtout quand le temps presse et qu'on a la peur au ventre. Pour faire cette évasion, il faut de l'outillage car une fois à l'intérieur, il faut percer un trou au bas du foudre pour éviter les vapeurs d'alcool et les odeurs. Puis, il faut refermer la trappe, la caler et enfin ouvrir le bouchon du haut du foudre. Le prisonnier n'a plus qu'à attendre, dans le plus grand des silences, le départ du train. Je ne peux décrire toutes les combines qu'il y a car c'est difficile à expliquer. Une fois, deux prisonniers (car il fallait partir à deux) ont pris un foudre en fer, chose qu'il ne fallait pas faire. Ils sont donc rentrés dans le foudre par la trappe en laissant le dessus ouvert pour

pouvoir respirer. Mais malchance ! Car il y a un contrôleur dans chaque wagon. Le contrôleur s'aperçoit alors de l'ouverture du foudre et s'empresse de le refermer. De peur de mourir étouffés, les 2 prisonniers se mettent à crier pour qu'on les sorte de là. Les autorités allemandes sont prévenues de la présence de nos deux prisonniers, qui réintègrent leur commando, couverts de lie de vin. Par la suite, ils ont intégré le camp disciplinaire de Revachouska et nous ne les avons plus revus.

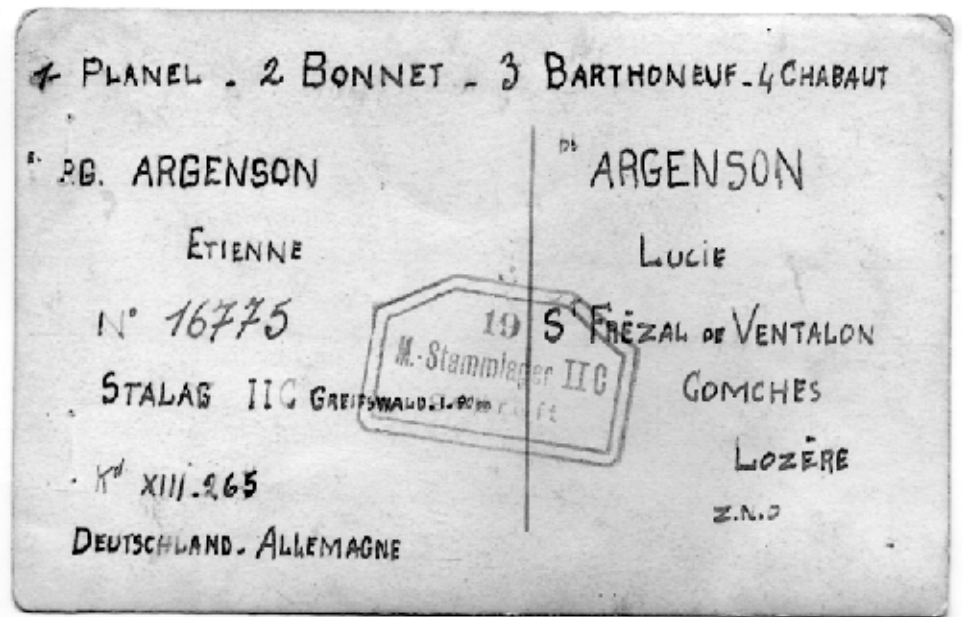
J'ai eu, moi aussi, l'occasion de m'évader. Un jour, mon copain Bros (qui était aussi au dépôt de Nîmes) m'annonce qu'il a préparé son évasion et me demande de partir avec lui. Je lui réponds que je ne suis pas prêt car une évasion est une chose à ne pas prendre à la légère et il faut beaucoup de préparatifs. Il attend quelques jours puis quand il y a un wagon rempli de foudres dans le triage des wagons, il s'embarque avec un autre copain. Je l'apprends le

soir même quand, pendant l'appel, il manque deux prisonniers. Quelques jours après, je reçois une carte de Bros où j'apprends qu'il est arrivé sain et sauf à Nîmes. J'en ai pleuré de colère de ne pas l'avoir suivi mais je suis quand même content pour lui. Cette évasion me redonne de l'espoir mais il y avait aussi des prisonniers qui se faisaient prendre. Il m'a fallu attendre quelque temps pour tenter une évasion. Je travaille toujours sur les machines à vapeur comme ouvrier chaudronnier, ce qui me permet de prendre patience.

Ma décision est prise et je me prépare, mais les difficultés sont nombreuses et on ne réussit pas du premier coup.

Pour mon évasion, j'ai fait souder le couvercle un seau de 10 litres avec un bouchon qui se visse. De plus je me suis procuré un foret avec une poignée et un marteau avec un manche de 60 cm qui m'était personnel.

Malgré sa captivité, Etienne Argenson reste en contact avec sa famille au moyen de cartes postales...





Le recto de la carte postale de la page précédente: photos de captivité

Un jour, mon chef me demande la raison de la longueur du manche de mon marteau, je lui réponds que grâce à cela j'ai plus de force. Il se met à rire. Avec un copain, Barteneuf de Langac, nous décidons de nous évader. Les camions nous laissent à 200 ou 300 mètres du dépôt et lorsque nous arrivons aux vestiaires, nous prenons notre ravitaillement pour partir à l'aveuglette vers le triage des wagons. Mais en cours de chemin, nous nous apercevons que nous nous sommes fait remarquer par des civils alors nous faisons demi-tour pour ne pas nous faire prendre. C'est souvent que je fais un petit tour dans le triage pour voir s'il y a un train en partance pour la France. Il y a de jeunes français qui travaillent au triage pour le S.T.O (Service Travailleurs Obligatoires) et en les contactant, je peux savoir si des trains partent pour la France.

Un jour, un train transportant des pommes de terre pour la France se

présente au triage. Je me précipite pour avertir les deux copains qui doivent venir avec moi et nous voilà partis pour le triage. Je vais vite chercher mon seau mais à mon retour je m'aperçois que mes deux copains m'ont faussé compagnie.

L'évasion

C'est le grand jour et on franchit le pas.

Le soir, lorsque les portes sont fermées, un copain s'avance vers moi et me dit : « Argenson, si tu veux, je viens avec toi mais demain nous partons dans le triage des wagons et nous ne reviendrons pas », je lui réponds : « d'accord à demain matin ». Notre décision prise, les préparatifs terminés, chacun retrouve son lit. Dans ma tête, beaucoup d'images m'empêchent de dormir... Est-ce que je vais réussir ? Que va t-il m'arriver ? La faim, la soif, le temps qu'il faudra pour revoir la France...

Le lendemain matin, mon copain d'évasion prend ses quelques réserves pour les camoufler dans son pantalon puis nous prenons le camion, comme d'habitude, qui amène jusqu'au dépôt des machines. Là, nous mettons nos tenues de travail par dessus la tenue militaire puis la casquette de chemin de fer allemand. Le "KG" de nos habits de prisonnier est quasiment caché par la suie. Nous prenons également nos outils c'est à dire le marteau, deux forets avec une clef appropriée et un burin. Puis, on se présente au travail comme d'habitude. Mon copain belge sait que nous partons et nous protégera lors de notre disparition. Avant cela, je vais voir les civils français du S.T.O afin de savoir s'il y a un wagon en partance pour la France. Ils me répondent qu'il y a un wagon de pommes de terre pour la France mais il est au milieu du triage. Je lui donne quelques paquets de cigarettes, un fil de plomb et je vais chercher mes réserves de nourriture et mon seau de 10 litres que j'avais remis dans le petit bosquet après ma première tentative ratée.

En marche vers la liberté... Mais que le chemin est difficile !

Notre train n'a pas bougé de la journée. Inutile de dire que nous sommes impatients de partir car les Allemands se sont sûrement rendus compte de notre absence lors du comptage. Ce qui implique qu'ils ont du lâcher les chiens à nos trousses. Comme je suis bien au courant de leurs méthodes, je me suis bien préparé et j'ai mis du poivre dans les chaussures.



A la tombée de la nuit, on vient chercher le wagon, on commence un peu à respirer. Nous comprenons que nous partons car même si la nuit est tombée nous voyons tout. La réalité n'est peut-être pas si sûre. Nous roulons toute la nuit à vitesse réduite pour arriver à un nouveau triage et là nous restons assez longtemps.

Lors d'un arrêt dans un triage, nous subissons un bombardement. Inutile de dire que nous avons vraiment peur car les bombes tombent un peu partout. Alors, chacun dans son coin, nous attendons patiemment l'arrêt des bombardements en espérant que les bombes ne nous touchent pas. On a un peu peur de la mort. Le temps

passé et la soif se fait sentir.

Nous sommes tellement à bout de nerfs par le manque de sommeil et la soif qu'on ne se contrôle plus.

Enfin la France: nous arrivons à Armentières sur la frontière franco-belge.

C'est peut-être l'après-midi quand nous arrivons dans un triage et juste en face mon copain voit que nous sommes à Armentières. Il m'en fait part mais nous ne disons rien. A un moment donné, on entend marcher sur le ballast et on tape à la porte. Gaston et moi avons peur de nous faire prendre surtout en sachant que nous sommes arrivés à destination mais rien n'arrive. Après plusieurs heures d'attente, notre voisin

regarde par le trou et s'aperçoit que nous sommes à Armentières. Une explosion de joie se déclenche : « nous sommes arrivés ! » Mais, nous devons attendre la nuit pour descendre car sortir en pleine journée est trop risqué.

L'accueil sur le sol de France.

Je ramasse mes quelques affaires et j'avance en me tenant au wagon puis j'aperçois des cheminots dans leur baraque. Je traverse les voies et je leur dis que je suis cheminot comme eux. Sans rien me dire, l'un d'entre eux me fait signe de le suivre. Je lui dis que je souffre des pieds alors je me suis appuyé sur son épaule pour traverser les voies.



"Les Six Glorieuses": du 19 au 24 août 1944.

Paris se hérissait de barricades: femmes, enfants, se joignent aux combattants pour chasser les allemands de la capitale.

Tous répondent à cet appel du Comité Parisien de la libération: "La population doit, par tous les moyens empêcher la circulation de l'ennemi.

Abattez des arbres, creusez des fossés antichars, dressez des barricades.

C'est le Peuple vainqueur qui recevra les Alliés !"



●●● *Nous arrivons devant un mur de clôture où il y a une brèche que nous franchissons pour arriver dans une rue. Puis, l'homme me fait entrer dans un café et là je me rejouis de retrouver les copains en train de boire de la bière. Ils sont tous très contents surtout quand je suis entré car ils se demandaient ce qu'il m'était arrivé. On nous donne des bières pour nous désaltérer et des cigarettes sans demander la provenance de tous ces produits. Plus tard, des civils arrivent pour nous féliciter de la réussite de notre évasion. Mais notre évasion n'est pas terminée pour tout le monde, seul Gaston a réussi, il faut maintenant penser à la suite des événements.*

Par la suite, nous devons changer d'endroit mais auparavant, nos hôtes nous demandent si parmi nous

il y a des personnes qui ne peuvent pas marcher. Je souffre des pieds mais il y a un homme encore plus handicapé que moi. Nous partons donc à pieds, pendant la nuit, deux par deux alors que l'homme blessé se fait transporter à vélo. Nous arrivons dans un grand appartement, une grande cuisine, un grand fourneau avec deux grandes lessiveuses pleines d'eau. Puis, nous mangeons sur une grande table où se trouve déjà un gros pain et une motte de beurre. Inutile de dire que nous apprécions la cuisine.

Des hommes nous apportent, par la suite, des vêtements, des chaussures pour être en civil et même de l'argent sans rien demander. Comme toujours, nous ne demandons pas la provenance de tout cela.

Etienne Argenson n'est pas pour autant arrivé à la maison: il va falloir traverser la France pour arriver jusqu'à Nîmes.

Après le repas, on nous donne des directives pour se rendre à Paris. Arrivés à Paris, nous prenons le métro mais pour y arriver, je dois me laisser conduire par mes copains car je souffre encore des pieds. On nous mène à la gare et on nous avertit que nous partons pour Limoges en zone libre (si on peut dire !). Nous nous installons dans le train et nous voilà partis avec pour consigne de ne pas parler dans le compartiment pour passer incognito. Nous devons traverser la ligne de démarcation contrôlée par les Allemands.

Arrivés à Limoges, nous nous rendons à la caserne destinée aux évadés pour se faire démobiliser. A la caserne, nous sommes questionnés puis envoyés au centre de démobilisation de notre région.

Après une nuit "où le temps me paraît très long" dit Etienne, c'est l'arrivée à Montpellier puis à Nîmes. Etienne Argenson est resté 11 jours sans dormir ! "Arrivé en gare de Nîmes, je ne peux expliquer mon émotion. Je vais chez des amis et nous essayons de joindre ma femme et mon fils qui se trouvent à Conches".

A la tombée de la nuit, M. Roche va à la gare chercher ma femme et mon fils qui ne sont pas au courant de mon arrivée. Tout à coup la sonnerie retentit; Lucie et mon fils sont là, en bas des escaliers. Ce fut un grand moment d'émotion et de joie et nous nous sommes mis à pleurer.

L'aventure est finie et on va pouvoir reprendre une vie normale ? Que non ! Nous sommes à la fin des années 43; la France est encore sous la botte allemande et le gouvernement de Vichy. La famille Argenson est venue à Charneuve près du Chambon, mais là, malgré ce qui pourrait paraître un coin calme, la gestapo et la police rodent. Etienne est dénoncé et malgré sa tentative de fuir, repéré. "Je suis effrayé par les moyens déployés pour cette poursuite: le maire, le sous-préfet, un commissaire, des dizaines de policiers..."



Je suis tellement à bout que je leur avoue tout. Je leur raconte alors que j'étais militaire mobilisé pendant la guerre puis que j'avais été fait prisonnier par les Allemands et que c'était de mon devoir de m'évader car je suis français. Puis je leur dis que je ne comprends pas le pourquoi de mon arrestation par des français après avoir fait mon devoir. Ils me disent de ne pas m'énerver car ils veulent juste voir mes papiers et qu'après je serai tranquille. Ils me laissent finalement partir même si je n'ai pas mes papiers mais ils m'avertissent qu'à l'avenir si ils me retrouvent sans papiers, ils m'arrêteront. Je suis rentré à Charneuve, mon lieu de résidence provisoire. Lucie était dans tous ses états...

La guerre se termine enfin.

Après toutes ces bousculades, je vais me présenter au dépôt de Nîmes pour reprendre le travail et on m'offre un travail léger à cause de ma douleur aux pieds.

La vie reprend son cours.

Etienne Argenson retrouvera à la SNCF sa qualification de mécanicien de machine de route.

Il prend sa retraite en 1963.

Il vit maintenant des jours paisibles dans sa maison "Lingot" à côté du Chambon, entouré de tous ses enfants et de toute sa famille si dévouée.

On peut sans crainte lui appliquer une parole d'un des héros de Saint Exupéry: "Ce

26 août 1944
Paris est libre
Le général de Gaulle est au milieu de la foule qui fête ce grand jour.
(les illustrations de ces deux pages sont extraites du "Panorama de la guerre 1939-1945" aux éditions Taillandier).

Témoignage

(...) C'est avec intérêt que j'ai lu l'article "souvenir" de M. Argenson. Dans ce récit j'ai trouvé la similitude parfaite avec ce que j'ai vécu moi-même à la même époque depuis Dunkerque jusqu'à l'entrée du stalag VIII A en Pologne, mon lieu d'attache pendant 5 ans.

Je n'ai pas eu la chance d'aller en komando en agriculture, malgré mon désir. J'ai dû subir les rigueurs de ceux de la terrasse et de l'industrie, pas particulièrement humains du côté travail et restauration.

Ceci a duré jusqu'en 1943 où je suis rentré du camp pour n'en sortir qu'en 1945. Après une longue marche du 17 février au 8 avril (environ 750 Km), j'ai trouvé l'air de la liberté au stalag XI A.

Je suis diminué, mais vivant... Tous n'en sont pas revenus ! (...) ■

André RICHARD

Suite (et fin) de notre article sur le tri sélectif paru dans les précédents numéros du Vent des Bancels...

La Recyclerie

Une expérience, pour que rien ne se perde et que tout se transforme...

Réduction
Réemploi
Réutilisation
Création

Tel: 04 66 85 06 14

The advertisement features a cartoon character with a large, round head and antennae, wearing a lab coat and pushing a recycling cart filled with various items like a lamp, a chair, and a box. The background is a light, textured oval.

En amont du tri la seule et unique solution raisonnable: réduire les déchets à la source

P arce que le tri est limité et que ce n'est pas la panacée (mais c'est parer à la catastrophe!).

Parce que beaucoup de matières ne se recyclent qu'une ou deux fois et certaines pas du tout. Seuls le verre et l'acier sont recyclables, à l'infini ?

Parce que le suremballage et le tri génèrent des transports multiples, polluants, gaspilleurs d'énergie

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas

Si une volonté politique imposait aux industriels et à la grande distribution de réduire les emballages, il n'y aurait pas d'impossibilité technique à cela et le consommateur suivrait ... Une tentative aberrante a été mise en place il y a quelques années avec la création d' "ECO-EMBALLAGE".

C'est une taxe qui est réclamée à l'entreprise pour la destruction ou le recyclage de son emballage ... en fonction de la masse de son emballage et du matériau employé mais pas en fonction du POURCENTAGE de réutilisation de son emballage.

Peu importe que ce soit un flacon en verre recyclable à l'infini ou un flacon en plastique non recyclable qui partira directement à l'incinérateur.

Le Massachusetts aux Etats Unis est parvenu à

réduire sa production de déchets toxiques de 50% en 10 ans grâce à des planifications obligatoires pour les entreprises. En Irlande, la taxation du sac plastique a entraîné une baisse de sa consommation de 90 %;

Que faire ?

- Demandez à vos élus et particulièrement aux conseillers municipaux délégués au SICTOM pour St Maurice et à la Communauté de communes de la Vallée Longue pour St Fréal et St Andéol de se constituer en groupe de pression pour obtenir du gouvernement qu'une réduction des emballages dès la production et à la distribution soit imposée (cf encart sur la coordination créée en Drôme-Ardèche). La grande distribution, notamment, sur-emballe dans des blisters en plastique surdimensionnés par rapport au produit vendu, uniquement par son choix de présentation (suspension sur tringles)

- Demandez leur également que la récupération par les particuliers soit autorisée dans les déchèteries : réutilisation fonctionnelle ou artistique de nos encombrants.

Dans certains départements, c'est toléré ... Ainsi qu'un dépôt systématique de matériel en état gratuit et ouvert au public (votre frigo, vieux mais en état de marche fera le bonheur de quelqu'un pendant quelques années encore plutôt que d'aller se fracasser dans la benne tout venant de la déchèterie).

Trions, mes frères...

Coordination nationale pour la réduction des déchets

Une coordination nationale pour la réduction des déchets existe déjà en Drôme-Ardèche.

Elle:

- exige un moratoire sur la construction d'incinérateurs ou sur leur extension, et la fermeture à terme des existants;
 - demande la promotion de la réduction des déchets à la source (aussi bien par des changements de comportement du consommateur que par des changements dans l'industrie);
 - soutien la réutilisation et le tri-recyclage pour aboutir à la fin des incinérateurs et des décharges;
 - refuse l'importation et l'exportation des déchets;
 - revendique par l'intermédiaire des élus locaux et nationaux, un débat démocratique et transparent sur la gestion des déchets;
 - exige un contrôle accru, inopiné et indépendant des installations existantes et la diffusion de l'information;
 - demande la mise en place d'une étude indépendante des conséquences de ces installations sur la santé et l'environnement.
- Contacts: FRAPNA Ardèche et Drôme 04-75-93-41-45 et 04-75-85-40-52. (source "Silence" 318/319).

• Réclamez-leur la création d'une « recyclerie ». Ce n'est pas irréaliste l'éventualité a été abordée lors d'une des dernières réunions départementales du Plan d'élimination des déchets à Mende.

L'Île de Ré contre les sacs plastiques

Avant d'envisager une interdiction des sacs plastiques, comme c'est déjà le cas en Corse, la communauté de communes de l'Île de Ré en Charente-Maritime, a réalisé une campagne d'avril à septembre 2004. Sur 305 commerçants, 287 ont répondu.

Environ 12 millions de sacs sont utilisés chaque année sur l'île. 88% des commerçants ont conscience du problème environnemental que cela pose, 98% sont pour prendre des mesures, 94% accepteraient d'appliquer des solutions alternatives, 87% sont d'accord pour relayer la campagne pour l'arrêt des sacs plastiques. Les alternatives citées le plus souvent sont d'éviter de proposer un sac et d'inciter à utiliser des cabats ou des sacs réutilisables. du 16 au 23 juin 2004 un test a été fait sur l'ensemble des supermarchés et supérettes de l'île: la réaction du public a été très positive. Certains magasins ont pérennisé l'expérience, d'autres limitent leur distribution. la baisse du nombre de sacs est déjà pour le moment d'environ 66% (8 millions de sacs en moins). l'opération se poursuit en 2005.

La Lozère n'est-elle pas aussi belle que la Corse et l'île de Ré pour y tenter l'expérience ?

(source "Silence" revue).

① LA COLLECTE

Elle est non sélective et proposée aux citoyens sous différentes formes : la collecte en porte à porte et sur rendez-vous, sur déchèteries fixes et mobiles et en apports volontaires.

② LA RÉPARATION

③ LE DÉTOURNEMENT

④ LES PIÈCES DÉTACHÉES

⑤ LE RELOOKAGE

⑥ LA VENTE

Les magasins du réemploi permettent de donner une seconde vie aux objets.

Le réemploi
Recycleries & Ressourceries

② LA RÉPARATION
Un pied et un tiroir du meuble sont cassés

③ LE DÉTOURNEMENT
Travail de menuiserie

④ LES PIÈCES DÉTACHÉES
Le meuble est très détérioré. Seuls les boutons de porte et les pieds peuvent être réutilisés

⑤ LE RELOOKAGE
Le meuble a été réparé ou détourné.
Ces pièces détachées sont réutilisées pour réparer un autre meuble, le reste sera recyclé
La valeur est ajoutée par le ou la valoriste (peinture, travail de la matière...)

⑥ LA VENTE
Nettoyage

réseau RR Recycleries Ressources



Ces micro-décisions sont loin d'être inutiles au vu du volume de déchets que nous produisons chacun, chaque jour...

Evitons les produits jetables !

Fabriqués pour être jetés : le comble de l'absurde ! Le service rendu est sans commune mesure avec leur impact sur l'environnement.

Limitons l'achat des piles :

Leur fabrication nécessite 1000 fois plus d'électricité qu'elles n'en redistribuent. De plus, une fois usées elles restent encore très polluantes. Préférez, un branchement secteur ou à défaut, utilisez des piles rechargeables qui se réutilisent environ 1000 fois.

Achetons et consommons des produits de saison et locaux :

c'est agir pour une réduction des coûts énergétiques de production, de transport et cela conforte le dynamisme local et c'est meilleur pour la santé

Evitons les emballages superflus :

Ils sont payés deux fois : à l'achat et à l'élimination

Ayez toujours un panier, un sac en tissu, un filet, un cabas à roulette ou une caisse pliante dans le coffre de votre voiture Cela évite d'utiliser les sacs plastiques distribués trop généreusement. Un sac plastique met 450 ans à se dégrader. Chaque année, 14 MILLIARDS de sacs en plastique sortent des caisses... Refuser les sacs inutiles : pharmacie, boulangerie etc

Lavez propre...

Impitoyables avec les taches et les grasses la plupart des détergents le sont aussi avec l'environnement. Les phosphates

Les petits gestes de la vie quotidienne

des lessives provoquent la prolifération d'algues microscopiques, dangereuses pour la vie aquatique. Aujourd'hui, les quantités de phosphates mesurées dans les rivières sont 10 à 15 fois supérieures aux teneurs naturelles. Utilisons les produits les plus respectueux de l'environnement et sachons les doser. Utilisez les produits concentrés ou les grands conditionnements pour réduire l'emballage. Préférez les produits rechargeables...

Ordinateur :

Gardez toutes vos feuilles de papier utilisées d'un seul côté et réutilisez les dans l'ordinateur pour toutes les impressions « brouillon » Privilégiez les sites internet sur fond noir : ils sont plus économes en électricité... Et sachez que les filières de recyclage des ordinateurs - qui tentent d'exister grâce à la volonté de quelques rares entreprises qui font le choix de l'écologie - restent limitées en raison du coût. En 2000, la France a mis à la poubelle 1.5 millions de tonnes de déchets électroniques qui finissent pour la plupart en décharge ou incinérés. Or ils contiennent du plomb, du cadmium, du mercure, du chrome et de l'arsenic, particulièrement toxiques pour l'environnement... Devant la difficulté de traiter ces déchets, un inquiétant commerce s'est développé pour les exporter vers des pays peu regardants (Chine, Inde, Pakistan)...

Huiles de vidange :

Ne les jetons pas n'importe où ! Un litre dans une rivière, cela crée sur l'eau une pellicule d'une surface de 10 000 m² !

Courses :

Dressons une liste afin de moins se laisser tenter par des achats

imprévus... Sélectionnons nos achats : cet article est-il vraiment utile, réutilisable, réparable ?

Produits laitiers:

Préférons le verre et les grands conditionnements : 1 seul grand pot de yaourt est moins cher et moins polluant que 6 petits pots. Ressortons nos yaourtières du placard!

Viandes, charcuteries, fromages

Préférons le producteur local, les produits à la découpe, évitez les sur-emballés

Fruits et légumes : Achetons les en vrac, (collons l'étiquette avec le prix sur le fruit si nécessaire)...

Riz, pâtes, sucre, épices...

Achetons de grands conditionnements, dosez avec une tasse ou un verre plutôt qu'avec les sachets cuisson plus chers... Réutilisons les pots en verre, les boîtes en fer préférons les à l'aluminium (dangereux pour la santé) ou au film plastique, c'est aussi moins cher.

Boissons:

Buvons l'eau du robinet en la passant dans une carafe avec filtres (on en trouve dans les magasins bio d'Alès) plutôt que d'acheter les bouteilles d'eau en plastique : vous aurez une eau excellente même pour le thé ou le café Il existe aussi des filtres à poser directement sur l'évier. Préférons les bouteilles en verre et les grand conditionnements. Réclamons des bouteilles consignées à nos marchands.

Produits de ménage :

Il existe une infinité de solutions simples, naturelles, économiques pour le ménage : voir encart

Le pot de yaourt

Vous avez peut-être déjà lu les aventures chiffrées par une journaliste du yaourt à la fraise qui réclame pour sa fabrication - de l'emballage à la production de chaque ingrédient jusqu'à sa distribution - des milliers de kilomètres en tous sens ...

Le yaourt porte donc décidément toutes les tares du non-sens écologique.

Son pot, classique, anodin, ne peut pas être recyclé Pourquoi ?

Tout simplement parce que lorsque vous déchirez le couvercle en aluminium, il en reste toujours des parties collées sur le plastique : or, on n'a pas inventé de machines capables de séparer ces 2 matières afin de les recycler chacune dans leur filière ... et ENSEMBLE, elles ne peuvent que rejoindre ce qu'on appelle les « déchets ultimes » ; c'est à dire ceux qui sont stockés en «décharge contrôlée» ... en attendant qu'on trouve une solution à leur élimination.

L'industriel à qui l'on interdirait cet emballage - ou à qui on ferait payer le coût réel de la mise en « décharge contrôlée» - trouverait une solution rapide, tout aussi hygiénique ... et recyclable, elle ! Mais voilà, personne ne le lui demande...

En attendant mangez moins de yaourts en les achetant en pots de verre ou mieux, fabriquez-les !

●●● Une « recyclerie » permet d'aller beaucoup plus loin dans le recyclage qui devient une véritable récupération, un ré-emploi de tout ce qui peut l'être. ●●●

Bon à savoir

A la BIOCOOP d'Alès « Soleil Levain » j'achète toutes les céréales, farines, légumineuses, graines d'oléagineux, biscuits, sucre, en vrac dans des sacs papier de différentes tailles que je conditionne moi même (je choisis ainsi de plus, exactement la quantité que je veux ...). Depuis presque 10 ans, j'ai toujours les mêmes bouteilles pour le produit à vaisselle (1 litre) pour la lessive liquide (2 litres) et les produits de ménage que je recharge à partir des bidons de 10 litres de la coop ... c'est aussi moins cher qu'au détail !

Je ramène également les bonbonnes de vin en verre(51litres) et les pots de yaourt grands conditionnements en verre qui sont consignés par les producteurs motivés pour la protection de l'environnement ainsi que tous les sacs papier ré-utilisables pour de nouveaux achats : la coop ne fournit pas de sacs plastiques, seulement des cartons et cagettes issus de l'approvisionnement du magasin.

Au début, c'est déroutant, après , une affaire d'habitudes !



Vous pouvez adhérer au C.N.I.D (Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets) qui organise - entre autres - des actions dans les super-marchés : après passage en caisse, les sur-emballages des produits achetés sont laissés au supermarché dans un caddie ... à lui d'en payer le recyclage ! (les déchèteries ne sont pas gratuites pour les professionnels !). La grande distribution est en effet responsable d'une grande partie du sur-emballage dans ses choix de présentation de distribution : les « blisters » permettant de suspendre les produits à des tringles...

Boycottez les supermarchés !



Réduire les déchets, c'est possible !

La commune de Dilbeek, 37 000 habitants, en Belgique, a diminué le volume des déchets (ménages, collectivités, commerces, entreprises) de 65% en 7 ans. D'une part par un système de collecte où les particuliers ne payent que les déchets non recyclables, d'autre part par des actions de sensibilisation par réduction à la source. Même succès à Manspach, en Alsace, où ce type d'action a fait passer la masse des ordures ménagères de 370 kg à 77 kg par personne et par an.

Une dizaine de municipalités françaises, et plus d'un millier de communes en Bénélux, Allemagne et Scandinavie ont tout bonnement interdit l'utilisation de PVC dans les constructions publiques.

La collectivité territoriale de Corse est en passe d'interdire sur l'île l'utilisation des sacs plastiques d'emballage, comme cela se fait dans nombres de villes européennes.

En Roumanie, il existe encore un standard unique de bouteilles consignées pour le vin, les eaux minérales et les boissons gazeuses.

L.C.

Paru dans "Modestine" hiver 2003/2004.

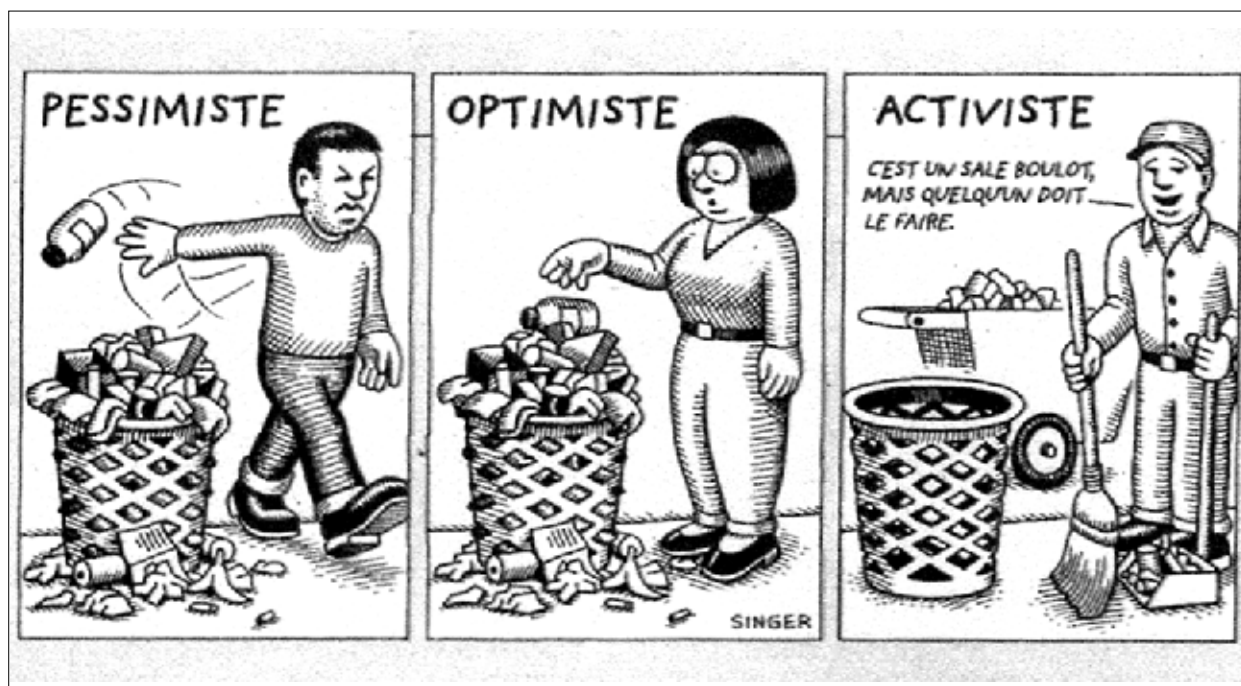


Illustration
extraite de
"Silence"
N° 304

Nettoyage simple et manuel

Remplacez l'adoucissant pour le linge par deux cuillères à soupe de bicarbonate de soude.

Rendez le moelleux à votre lainage en le lavant avec l'eau de cuisson des haricots blancs.

Pour enlever une trace de roussi sur un tissu, frottez un morceau de sucre légèrement imbibé d'eau.

Si vous n'avez rien pour enlever une tache de cambouis utilisez la boue.

Pour déboucher les canalisations : une tasse de bicarbonate de soude, une tasse de vinaigre blanc et une demi-tasse de sel de cuisine. Attendez une heure et rincez à l'eau chaude.

Entretenez les évacuations d'évier en versant régulièrement de l'eau bouillante.

Désinfectez le réfrigérateur, le lavabo, la baignoire en diluant une tasse de vinaigre dans un litre d'eau.

Mélangez du vinaigre avec du sel pour faire disparaître les taches de calcaire des lavabos, baignoires... et pour astiquer les cuivres.

Pour faire briller les objets en étain utiliser de la bière chaude ou des feuilles de poireaux.

Le lait cru fait briller le cuir verni.

Versez une tasse de vinaigre, une poignée de bicarbonate de soude dans la cuvette des toilettes, attendez que le mélange mousse, nettoyez et tirez la chasse d'eau.

Pour nettoyer les vitres : une tasse de vinaigre dans un litre d'eau tiède plus du sel pour faire briller.

Pour nettoyer les sols, mélangez 0,25 litre de vinaigre et 10 d'eau ou diluez un peu de savon de Marseille liquide dans de l'eau.

Pour nettoyer les poêles brûlées utilisez un mélange de sel et de sable.

Pour détartre les cafetières : une tasse de vinaigre blanc pendant une nuit puis rincez plusieurs fois.

Enlevez les taches de vin rouge sur un tapis avec du sel et un aspirateur.

Le citron piqué de clous de girofle éloigne les fourmis. Les zestes de citron dans les armoires chassent les mites. Piquées de clous de girofle, les oranges éloignent les moustiques.

●●● Le vieux chauffe-eau, après vérification qu'il ne peut plus être utilisé, va être désossé on va séparer le fer, le cuivre, le plastique qui le composent pour les recycler; dans le vieux divan, idem, on séparera le bois, le fer et le textile plutôt que de le laisser se souiller au milieu des autres déchets de la benne « tout venant » des déchèteries...

Une recyclerie fonctionne sur l'apport volontaire (comme dans les déchèteries) mais aussi par des enlèvements gratuits au domicile des particuliers (comme les EMMAUS).

Tout ce qui est réparable, l'est et est revendu dans un entrepôt ouvert au public.

Un (ou plusieurs en fonction des matériaux ...) atelier créatif permet aussi la ré-utilisation d'un objet en changeant sa destination : le mixeur devient une lampe de chevet, la courroie de distribution devient une ceinture tendance...

Tout les matériaux triés sont revendus aux différentes filières de recyclage.

Une recyclerie crée de l'emploi localement, elle économise les ressources naturelles par le ré-emploi et les transports en réduisant le volume des déchets à déplacer, elle permet aux plus démunis d'équiper leurs maisons, de s'habiller à bas prix et aux bricoleurs de trouver la pièce détachée qui ne se fabrique plus et qui va leur permettre de réparer un vieil appareil...

La première recyclerie de la région aura ouvert ses portes à Anduze lorsque vous lirez ces lignes (recyclerie d'Anduze - Z.A. de LABAHOU - 30140 Anduze. Tél: 04-66-85-06-14). Allez la visiter !

Enfin, boycottez le sur-emballage en modifiant petit à petit vos habitudes de consommation (voir idées dans encart « Les petits gestes ...) ■

Ghislaine GUIGNIER

Comment préparer soi-même ses produits d'entretien pour la maison ?

Les ingrédients de base

- Le savon pur: principal ingrédient de nombreuses solutions de remplacement aux produits de nettoyage. Il est entièrement biodégradable, sans danger et non toxique.
- Le vinaigre (5% d'acide acétique): C'est un désinfectant doux, qui sert à nettoyer le verre, à désodoriser et à enlever les dépôts de calcium, les taches, ainsi que la cire accumulée.
- L'amidon: c'est une poudre inodore, qui nettoie les tapis et les taches de graisse.
- L'huile d'eucalyptus: à la fois un bon désinfectant et un bon déodorant. Elle fait disparaître certaines taches, par exemple l'encre et la graisse, tue certains insectes ou les éloigne et fait même disparaître la rouille.
- Les cristaux de soude (carbonate de soude): ingrédients clé pour la lessive, les cristaux de soude enlèvent la graisse et les taches. Ils constituent un agent désinfectant et servent à adoucir l'eau. Ne pas utiliser sur de l'aluminium.
- Le bicarbonate de soude: il remplace les poudres à récurer. Il sert à désodoriser, à enlever les taches, à polir et à assouplir les tissus.

Les recettes de base

- Le détergent tout usage:
1/2 tasse (125 ml) de savon pur, 4 litres d'eau chaude. Pour une senteur fraîche et pour enlever la graisse, ajouter 1/4 tasse (60 ml) de jus de citron. Cette solution convient à toutes les surfaces, que l'on rince ensuite à l'eau, et est très efficace pour la plupart des taches de nettoyage. Pour un détergent plus puissant, on double la quantité de savon et de jus de citron.
- Le désinfectant:
Mélanger de 50 à 100 ml d'huile d'eucalyptus à un litre d'eau.
- La poudre à récurer:
Astiquer avec une brosse à poils raides et du savon pur mélangé à du sel ou du bicarbonate de soude. Pour nettoyer le four, astiquer avec du bicarbonate de soude pur ou mélangé à la version puissante du détergent tout usage.
- Le purificateur d'air:
Mettre du bicarbonate de soude dans la poubelle ou dans le réfrigérateur pour masquer les odeurs à la source. Dissoudre 1 c. à thé (5 ml) de bicarbonate de soude dans 2 tasses (500 ml) d'eau chaude, puis ajouter 1 c. à thé (5 ml) de jus de citron. Mettre la solution dans un flacon pulvérisateur et vaporiser comme un purificateur d'air.
- Le savon à vaisselle:
Râper un pain de savon pur dans une casserole. Couvrir d'eau et laisser mijoter à feu doux jusqu'à ce que le tout soit dissous. Ajouter un peu de vinaigre à l'eau pour enlever la graisse et les taches rebelles. Mettre dans un contenant et utiliser comme tout autre savon à vaisselle liquide.
(Source
www.mokasofa.ca/cuisine/theme/dossier/01aout06a.asp).

l'air de rien

“Mille questions sur les huiles essentielles, leurs propriétés, leurs vertus, leur culture, leur récolte... L'essentiel, quoi...!”



Les sens et l'essence... ... c'est l'essentiel !

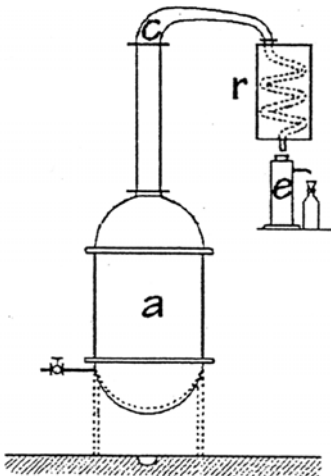
La forêt m'a dit, à St Frézal de Ventalon on s'intéresse aux « Belles plantes sauvages ou cultivées » et en février voilà ce qui s'est passé :

Jeudi 17 et vendredi 18 Lucie, accompagnée de Suzane, a emmené une dizaine d'enfants en balade jusqu'à un monde imaginaire, la communauté d'arbres de Sylvanie... Les petits explorateurs recherchent des indices qu'ont laissé nos amis

les arbres pour arriver jusqu'à eux et jouent à mieux les connaître : les yeux bandés pour mieux sentir leur écorce ou l'odeur de citronnelle du pin douglas, ou en offrant les plus beaux végétaux ramassés à un vieux châtaignier pour le remercier de l'accueil au moment du pique-nique, ou plus tard sous le charme du conte qui sort de l'arbre creux....

Pendant ce temps là, les plus grands et les mamans

s'initient à la fabrication d'huiles essentielles à Ste Croix vallée française. Claire a trouvé une équipe efficace pour ramasser les 200 kg de branches de cyprès, les mettre dans le broyeur, puis les tasser dans l'alambic et pendant que les plantes sont distillées par la vapeur d'eau, le temps du pique-nique et de 1000 questions sur les huiles essentielles, leurs propriétés, leurs vertus, leur culture, leur récolte...l'essentiel quoi !...



a : alambic ; c : col de cygne ; r : refroidisseur ;
e : essencier.

Vient le moment de récolter 2 litres et demi d'huiles essentielles pures qui flottent à la surface de l'eau dans l'essencier et nous rapporterons avec nous l'hydrolat de cyprès réputé pour ses vertus décontractantes... (Je l'ai testé et je dois dire que j'ai rarement profité d'un bain aussi délassant.)

Il a fallu 2 jours pour que pousse l'arbre des enfants, réalisé par le groupe et par des plus petits, à partir d'éléments récoltés dans la forêt et animé par Suzane et Barbara. La forêt me dit qu'en Avril il y

aurait encore des animations pour les enfants (les 22, 23, 25, 26 avril) et pour les adultes des sorties-jardin (Chez Louise à Ste Croix) et au jardin ethnobotanique de Rousson le 8 mai et pour tous une balade contée avec la compagnie Batifol le 30 avril.

Julie HUGON

Belles Plantes Sauvages & Cultivées
Exposition

Une exposition-rencontre organisée par REGAIN du 30 juin au 4 juillet au Temple de Saint Frézal de Ventalon, sera l'occasion de découvrir les œuvres réalisées dans les ateliers, les comptes-rendus des différentes visites techniques, de sentir cette ambiance chaleureuse.

Cela vous donnera sûrement l'envie de vous inscrire pour la saison prochaine !

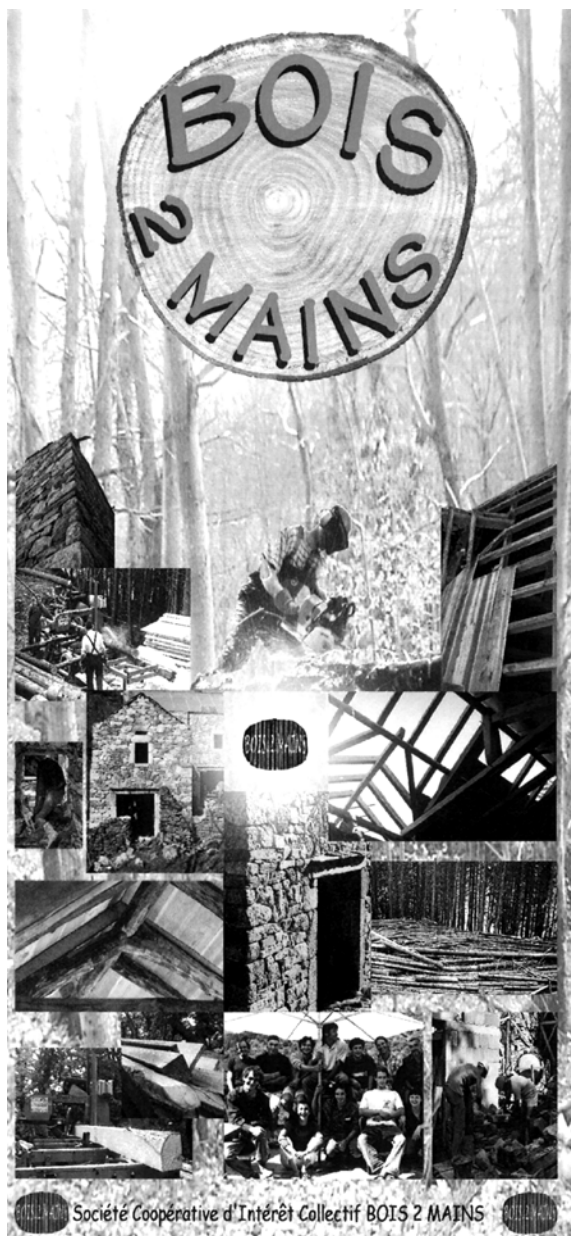
REGAIN: 04-66-45-54-04

Erratum

Dans le précédent numéro une "coquille" s'est glissée dans le compost ou du moins dans l'article de Julie entre les pages 28 et 29; Il fallait lire:

(...) "C'est pour moi un souvenir précis: c'était dans la famille en ville, dans les années 80 (j'ai toujours vécu à la *campagne*); j'ai été *horriifiée* à l'idée que chacun allait l'utiliser et qu'on allait inonder la planète avec ça" (...)

Mille excuses...



“A la SCIC Bois2Mains, tout le monde s’applique depuis 6 mois à participer à chaque étape des chantiers...”

faudrait utiliser. Depuis deux ans que la maison tourne, on sait assez bien ce que coûte la mise au travail d'un salarié : son salaire, les charges sociales, les congés payés, mais aussi les frais généraux de la société. On connaît aussi le coût des matériaux...

Si l'on n'est pas très sûr, on demandera à un ancien, dont c'était le métier, de revoir la copie...

A une autre table, la commande d'un autre chantier étant passée, une autre équipe organisait sa mise en œuvre. Les étapes à prévoir, les approvisionnements à faire, le planning, de la main d'œuvre.

Sur un bout de table le menuisier vérifiait le coût de revient des portes, volets et fenêtres qu'il venait de poser. Avait-il bien ajusté son prix de vente ? En se pliant aux désirs de leur cliente ne s'était-il pas engagé dans des travaux mangeurs de temps ?

Ainsi à la SCIC

chantier : celui qui rencontre le client, négocie et garde le contact avec lui durant le chantier, tient bien dans sa tête les travaux, s'alerte en cas de contre temps, s'assure que tout se déroule comme prévu.

L'abattage, le forestage, lui, relève d'un autre mode d'organisation : il y a les périodes lunaires, les semaines où la scieuse est disponible et les besoins en bois débité et scié. On s'organise en fin de séance, on se relaie pour être suffisamment nombreux chaque jour d'abattage.

Enfin assez régulièrement, on convoque tous ceux qui sont libres pour une journée chinoise. Un samedi de travaux collectifs non salariés, pas vendus non plus. On y réalise avec un ami ou une connaissance un de ces chantiers de débroussaillage, de déblaiement, de rangement pour lequel il n'aura jamais la disponibilité, le courage ou les finances.

Le travail à Bois2Mains n'est pas toujours « un grand fleuve tranquille », mais on y poursuit l'apprentissage quotidien de la coopération avec l'ambition qui peu à peu se réalise que chacun trouve son compte de pouvoir et de responsabilité. Ajoutez-y la pluriactivité, la polyvalence, le partage des compétences, le plaisir de travailler ensemble.

Ceux qui pensent qu'un tel modèle d'entreprise est irréalisable aujourd'hui doivent revoir leur opinion.

Maurice JEANNET

Un lundi d'hiver à Bois2Mains

Lorsque j'ai poussé la porte de la salle un lundi matin froid de février, je les ai trouvés tous attablés au travail en petits groupes. Là il s'agissait de préparer un devis : un des salariés s'était désigné déjà pour suivre ce chantier. Il était allé sur place avec Muriel, la coordinatrice, pour bien comprendre la demande. Aujourd'hui l'équipe qui allait réaliser le cas échéant le chantier était en train de calculer le temps qu'il faudrait y consacrer, les matériaux qu'il

Bois2Mains tout le monde s'applique depuis 6 mois à participer à chaque étape des chantiers : conception, devis, réalisation et contrôle. Ce n'est pas une petite affaire. Ce serait plus simple parfois de rester simple exécutant. Il faut venir à des réunions de travail, acquérir sa part de compétence nouvelle pour prendre aussi sa part de responsabilité. Le but est de partager les compétences et de les enrichir suffisamment ensemble pour que n'importe lequel des salariés puisse à son tour être « référent » de

tempête de délibérations

Saint Maurice de Ventalon Conseil Municipal du 17 Février 2005

Absents excusés: M. CROS
Mmes SANCHEZ,
BUISSON et AUFOUR.

Le compte-rendu du conseil du 21 janvier 2005 est adopté avec une modification concernant le paragraphe « Délégué Communauté de commune » M. VANDERSTEEN retire sa candidature et sera présent au conseil communautaire en tant que président de l'Association développement du canton à titre consultatif.

ABATTOIR DE FLORAC:
Le conseil municipal considère que ce projet fait partie de la compétence de la communauté de communes (développement économique) et se prononcera en conseil communautaire le 23 mars 2005.

SUBVENTIONS:

Les demandes de subvention de l'entente pour le foot et du cinéco sont reportées au prochain conseil qui délibèrera sur le budget.

Le conseil accorde une subvention de 100 € pour le voyage scolaire en Italie sur le thème de la Renaissance, à l'école Steiner de Sorgues qui accueille un élève de la commune.

SOURCE MASMIN:

Des négociations sont en cours entre avocats au sujet de la source du Masmin pour clore ce dossier le plus tôt possible.

EMPRUNT SIVOM:

Le conseil approuve la réalisation d'un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne correspondant à l'avance TVA pour les travaux d'AEP et de la route de la Tour du Viala (27 568 € + 4588 €) qui doit être récupérée à la place du SIVOM.

QUESTIONS DIVERSES:

Sécurité nucléaire : Un plan de gestion et de distribution de comprimés d'iode de la Lozère est disponible à la Mairie. Chacun est appelé à le consulter. Il est important d'attirer l'attention de la population sur les précautions à prendre en cas d'accident nucléaire pour mieux se prévenir des risques de radiations.

Déneigement : satisfaction du chasse neige malgré quelques manques car les chaussées sont bombées sur le milieu. ■

Saint Maurice de Ventalon Conseil Municipal du 18 Mars 2005

Absents excusés: Mmes BUISSON. AUFOUR et M. METGE;

Une correction est effectuée sur le compte-rendu du 21 janvier 2005 avant adoption :M. CROS était présent en séance et a été inscrit absent à tort.

PASSATION MARCHES PUBLICS:

Le conseil délibère à l'unanimité pour donner délégation à Mme le Maire de prendre toutes décisions pour les marchés publics inférieurs à 230000 € H.T.

Z.A.D Masméjean:
Mme le Maire propose au

conseil de créer une Z.A.D sur des terrains à Masméjean afin d'exercer un droit de préemption sur certaines parcelles qui intéressent la commune afin de mener à bien un programme d'habitation et d'installations d'activités économiques. Le conseil délibère favorablement sur cette proposition.

Questions diverses :

CHEMIN DE MASMEJEAN à Felgerolles : une demande d'élargissement est à l'étude mais ne peut être envisagée pour l'instant. La chaussée sera renforcée par un apport de matériaux par les agents communaux.

TEMPLE : Un arrêté du Maire en date du 1er mars 2005 interdit l'accès au temple de St Maurice de Ventalon car des matériaux tombent de la voûte. Une expertise a confirmé l'opportunité de l'interdiction d'accès mais l'état de la structure même de l'édifice ne s'embles pas s'être aggravé par rapport à l'étude faite en 2001. ■

Saint Maurice de Ventalon Conseil Municipal du 25 Mars 2005

Absents excusés: Mmes BUISSON. AUFOUR. SANCHEZ et M. RICHARD. Mme SANCHEZ avait donné procuration à

EMPRUNT: TVA AEP et Route de la Tour du Viala. Il convient de faire également un emprunt pour rembourser la TVA au Sivom, celui-ci devant être dissous, pour les

travaux de la route de la Tour. Une délibération est donc prise qui annule et remplace la précédente qui ne concernait l'emprunt que pour l'A.E.P de la Tour. Le montant total est de 32100 € pour une durée de 30 mois.

COMPTE DE GESTION 2004:

Après présentation du compte de gestion par Mme le Maire et après avoir vérifié les comptes, l'ensemble du conseil approuve ce compte de gestion dressé par Mme MICCOLI. Voté à l'unanimité.

C O M P T E ADMINISTRATIF 2004:

Présenté par M. VELAY, 1er adjoint hors la présence du Maire, il est adopté à l'unanimité par 5 voix pour.

BUDGET PRIMITIF 2005:

L'étude du budget prévisionnel fait ressortir les difficultés à gérer la commune avec une dotation et des recettes qui apparaissent insuffisantes. Le conseil a pris la décision de ne pas augmenter, cette année, la part communale des 3 taxes. En effet, le nouvel impôt généré par la création de la communauté de communes de 8970 € justifie, à lui seul, l'augmentation de l'effort fiscal demandé aux administrés de St Maurice de Ventalon.

Le budget primitif est équilibré à 172 673.31 € en fonctionnement et à 125 878.83 € en investissement, après débat, à l'unanimité pour affecter un excédent au 31/12/2004 de 52337.14 €. (6 voix pour 0 contre).

tempête de délibérations

Saint Maurice de Ventalon
Conseil Municipal du
25 Mars 2005
(suite)

●●● SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS:

Le budget accordé à ce poste, 1400 €., ne permet pas de répondre à certaines demandes qui ont dû être rejetées au grand regret des conseillers municipaux qui s'en excusent auprès des associations concernées. La répartition se fera lors du prochain conseil.

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
07 Février 2005
à 18 heures

Présents:
M. PASSEBOIS E., Maire
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint
Mmes VIDAL L.,
GOURDON V.
Absents excusés:
Mme SALMERON F,
procuration à HUGON J.
M. MAURIN T.
Absents:
Mme COLOMBAT S.
M. JALAT F.
Secrétaire de séance :
Valérie GOURDON.

ORDRE DU JOUR :

■ **Commentaires sur le compte-rendu du Conseil municipal du 10/01/05.**
Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

■ **Vente du terrain de la Ponge.**

Suite à notre proposition de vente de ce terrain à 35000 €, M. CALISTRI nous en offre 26000 €. Afin de favoriser l'installation d'un ressortissant de notre commune, le Conseil accepte de revoir à la baisse le prix de vente de ce terrain. Après en avoir longuement délibéré, ce prix est fixé à 30000 € prix ferme et définitif. M. PASSEBOIS est chargé d'en informer l'acquéreur potentiel.

■ **Achat d'un nouveau véhicule et du matériel de déneigement.**

Cet achat s'avère indispensable et urgent. Nous avons actuellement obtenu de l'Etat l'arrêté attributif pour 50% d'aide. Nous attendons les aides du Conseil Général et de la Région. Ce véhicule nous a bien manqué ces jours-ci notamment pour permettre une circulation moins dangereuse sur la route du Salson.

■ **Projet de garage et d'atelier communal.**

Un schéma d'aménagement du terrain de Pénens-haut avec implantation d'un bâtiment comportant garage en sous-sol et atelier au rez de chaussée est présenté aux membres du Conseil. Ce bâtiment peut être réalisé en plusieurs tranches, l'essentiel étant, pour l'heure, d'édifier le garage afin de pouvoir abriter le futur véhicule et le matériel de déneigement qui pourra s'y adapter.

Accord unanime du Conseil pour un dépôt de demande de permis de construire sur la totalité du

projet. En outre, un dossier de demande de subventionnement sera élaboré.

Par ailleurs il sera proposé à l'ASA-DFCI du Pont de Montvert de verser un loyer pour l'occupation partielle du garage de la salle communale. Ce dernier sera entièrement libéré du matériel communal dès que le futur garage sera terminé et pourra alors être occupé en totalité par l'ASA.

■ **Projet de construction de M. Olivier CHARTON.**

M. le Maire informe le Conseil que M. CHARTON souhaite aménager une jasse dont il est propriétaire afin d'en faire sa résidence principale. Ce bâtiment n'étant pas en zone constructible du POS, l'Equipement refuse tout permis de construire.

Ceci pose le problème des jeunes qui veulent s'installer et vivre au pays et qui, faute de trouver une propriété ou un logement sont contraints de partir. N'est-ce pas notre devoir que d'éviter ce nouvel exode ?

Autrefois, avant les années 50, quelqu'un qui avait une terre, une source et un chemin pouvait construire une habitation. Il suffisait en somme que la construction soit "autonome". Ces trois paramètres sont réunis dans le projet de M. CHARTON qui ne sollicite aucune amenée de réseaux auprès de notre collectivité.

Ces remarques exposées, le Conseil décide à l'unanimité de demander à titre exceptionnel une dérogation à M. le Préfet pour cette construction.

■ **Permanence à l'école en période de grève.**

Si les enseignants et le personnel communal chargé de l'école maternelle sont en grève, l'école est fermée. Le Maire n'a en effet aucune autorité pour imposer la présence des employés. Les parents doivent cependant être informés un peu à l'avance. Toutefois une garderie peut être assurée si le personnel communal est présent.

■ **Problème de la taxe de séjour.**

Pour cette année notre participation à ce titre est fixée à 350 € (recettes évaluées à 750 €). Cette somme est calculée sur la base la plus basse par rapport aux autres communes du canton. Du fait qu'aucune décision à ce sujet n'a été prise par notre Conseil, cette somme sera prélevée du budget communal. Une discussion est nécessaire pour aboutir soit à la mise en place de cette taxe pour 2006 soit au maintien de cette participation sous forme de subvention de notre collectivité à la communauté de communes.

■ **Information sur les affaires en cours:**

● **AEP:** nous attendons l'arrêté attributif de la subvention du Conseil Général pour commencer les travaux de captage au Cheylen. Nous avons la possibilité d'emprunter 25000 € pour réaliser cet ouvrage. La totalité de cette somme ne sera pas forcément nécessaire.

● **CFD:** le Syndicat mixte est créé pour la Vallée Longue. La chef d'agence du "Midi-Libre" est venue récemment

rencontrer M. PASSEBOIS et découvrir cette voie. Jean-Claude LIEBER signale que quelques pierres de clef de voûte sont tombées dans le tunnel de la Vignette et qu'il serait urgent d'entreprendre des travaux de consolidation et d'en interdire l'accès.

● **Intercommunalité:** la communauté de communes "Des Cévennes au Mont-Lozère" se met en place. L'élection du Président aura lieu jeudi 10 Février et sera suivie d'une réunion du SIVOM.

● **Réfection d'un mur de soutènement de sentier à Vimbouches:** la demande de Mme GOMIS est bien prise en compte et ce sont les "Contrats Verts" qui feront prochainement cette réparation.

● **Abattoir de Florac:** une participation à l'investissement de cet équipement nous est demandée à hauteur de 5314 € (calcul fait sur le nombre d'habitants). Refus unanime du Conseil municipal.

● **Numérisation du cadastre:** suite à l'information transmise par M. JULLIEN, le Conseil Général peut en effet nous fournir gratuitement les éléments du cadastre numérisé et les cartes IGN au 25000 ème relatifs à notre commune. Afin d'exploiter au mieux ces documents, un logiciel est proposé pour un coût de 450 €. Le Conseil à l'unanimité décide d'acquérir dans un premier temps ces deux documents, et dans un deuxième temps d'envisager l'acquisition du logiciel d'exploitation.

■ **Interventions des membres du Conseil Municipal.**

● Jacques HUGON s'interroge sur la transmission d'une demande de subvention par l'association CINECO. M. le Maire confirme qu'elle nous est bien parvenue. L'ensemble du Conseil décide d'y répondre favorablement.

● Jacques HUGON rappelle les problèmes rencontrés cet été avec la circulation sur le CFD au niveau de la Gare de Saint Fréal. Les termes de la délibération du 3 janvier 1981 sont relus en Conseil. Toute entrave à la circulation doit être signalée par courrier à M. le Maire.

● Étienne PASSEBOIS informe le Conseil que M. Sébastien VENTURELLI demande l'installation d'une fixation d'antenne parabolique sur le mur de la "maison TEISSIER" dont il est locataire. Le Conseil, à l'unanimité autorise M. VENTURELLI à fixer ce support sur la façade à ses frais.

La séance est levée à 20h10. ■

Saint Fréal de Ventalon
Conseil Municipal du
18 Mars 2005
à 20h30

Présents:
M. PASSEBOIS E., Maire
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint
M. HUGON J., 2ème Adjoint
Mmes SALMERON F., GOURDON V., M. MAURIN T.
Absente excusée:
Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint
procuration à LIEBER J-Cl.

Absents:
Mmes VIDAL L, COLOMBAT S.
M. JALAT F.
Secrétaire de séance :
Thierry MAURIN.

ORDRE DU JOUR :

■ **Commentaires sur le compte-rendu du Conseil municipal du 10/01/05.**

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

■ **Budget Primitif 2005.**

C'est J-Cl. LIEBER qui présente ce budget.

● **Budget AEP**

Section d'exploitation.

Dépenses et recettes équilibrées = 16651 €.

Section d'investissements.

Dépenses = 89429,44 €.

Dont:

- Frais d'études AEP = 3000 €.

- Travaux AEP Cheylen = 59000 €.

- Travaux AEP le Grenier = 25000 €.

Après de nombreuses études, nous arrivons cette année à la concrétisation des projets pour le Viala et pour le captage du Cheylen.

Nous avons la possibilité d'engager les travaux de captage au Cheylen, les arrêtés de subventions (Conseil Général et Agence de l'Eau) étant obtenus. Ils débiteront rapidement et doivent être terminés fin mai. Les aménagements secondaires seront effectués après.

L'extension de l'AEP vers le Grenier est toujours prise en considération pour un prévisionnel de 25000 €. Lors de l'aménagement de la voie CFD, les tuyauteries seront enfouies de Cessenades au Grenier.

Ce budget est adopté et signé par l'ensemble des conseillers.

● **Budget Logement Social**

Il s'agit d'un compte à part concernant le logement social du Géripon. Il nous permettra de récupérer la TVA (taux 5,5%)

Fonctionnement équilibré à hauteur de 2959 €.

Investissement équilibré à hauteur de 26642 €.

Ce budget est adopté et signé par l'ensemble des conseillers.

● **Budget Caisse des Ecoles**

Fonctionnement équilibré à hauteur de 37020 €.

A noter la forte participation du budget principal = 27620 €.

Par ailleurs, on constate un nombre croissant d'impayés (plus de 5000 €.) alors que le prix du repas demandé correspond à peine à la moitié du prix de revient. Pour l'ensemble du Conseil, cette situation est intolérable car il existe des aides pour les plus démunis. Donc ceux qui ne paient pas ne peuvent invoquer ce motif et le font soit par omission, soit volontairement. Il y a désormais la possibilité de procéder à une saisie directe. L'ensemble du Conseil autorise M. le Maire à recourir à ce moyen.

Ce budget est adopté et signé par l'ensemble des conseillers.

● **Budget Principal**

Les 4 taxes:

Notre implication dans la communauté de communes nous impose une participation financière à cette dernière qui est prélevée sur les 4 taxes. Son taux est fixé pour cette année à: TH = 0,92; FB = 2,14; FNB = 40,51; TP = 2,19.

tempête de délibérations

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
18 Mars 2005
à 20h30
(suite)

●●●

Afin de ne pas surimposer les administrés, les conseillers, à l'unanimité, décident de baisser les taux de la commune: TH = 7,82 (en 2004 = 8); FB = 13,69 (en 2004 = 14); FNB = 239,53 (en 2004 = 245); TP = 5,28 (en 2004 = 5,40); soit une perte de 771 €, mais par ailleurs une économie de 2500 €, car le service de transport des personnes âgées est désormais pris en compte par la communauté de communes.

Fonctionnement:

Dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 237.617 €.

Pas de importante modification par rapport au budget 2004.

Investissements:

Dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 17.336 €.

Les principaux projets retenus:

- Acquisition de véhicule communal = 38.900 € (subvention déjà obtenue = 25216 €.)

- Travaux construction garage communal = coût estimé 100.000 € HT (subv. escomptées = 60% DGE; 20% Conseil Régional)

- Travaux voirie Loubreyrou = coût estimé 10.000 € (subvention obtenue = 80%)

- Travaux voirie = 16.000 € (subvention prévue = 13631 €.)

Autres projets:

- Carte communale = 6.000 € (aucune subvention actuellement)

- Travaux au Temple = 20.000 € (subvention obtenue = 8.313 €.)

Ce budget est adopté et signé par l'ensemble des conseillers.

■ Information sur les affaires en cours.

Subventions demandées à la commune:

Sont retenues les demandes accordées en 2004, exception faite des offices de tourisme. On y ajoute la "Galerie de l'Arbre Seul" à Masméjean.

Revitalisation du CFD:

Une structure administrative, créant deux syndicats mixtes présidés respectivement par le Conseiller Général de Florac et par notre Conseillère Générale, a été créée afin de recueillir les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet. Pendant l'opération, il est procédé à la rétrocession de la voie à cette structure par les communes concernées. Accord de l'ensemble du Conseil.

■ Interventions des membres du Conseil Municipal.

● Jacques HUGON signale qu'il subsiste toujours des problèmes d'étanchéité autour de la cheminée et sur le toit terrasse de la "maison BARRAL".

Par ailleurs, on rencontre des problèmes d'humidité à l'école, du fait d'une vieille gouttière sur le versant nord. J. HUGON propose de changer cette gouttière et sollicite l'aide des employés communaux. Accord de l'ensemble du Conseil.

Enfin la recherche de "radon" à l'école laisse perplexe, cet élément étant présent parfois dans le granit mais rarement dans le schiste.

● Jean-Claude LIEBER signale que la réfection du mur en pierres sèches soutenant un chemin communal à Vimbouches est terminée. Il tient à féliciter l'équipe des Contrats Verts qui à cette occasion a fourni un travail de grande qualité technique et esthétique. Par ailleurs l'aménagement d'un autre chemin a été réalisé par la même équipe.

La séance est levée à minuit. ■

Saint Andéol de Clerquemort
Conseil Municipal du
05 Février 2005

Etaient présents: Thomas BRASSEUR, Giselle CHAPELLE, Stéphane CLARISSE, Jean Claude DAUTRY, Jeanne GIROD, Daniel MATHIEU, Hervé PELLECUER, Denis PIT, Josette ROUX.

Secrétaire: Hervé PELLECUER

1°/ PROJET DE L'ESPINAS - Etat d'avancement du dossier

Présentation par Bois 2 Mains des quatre groupes de travail participant à la mise en place du projet

a) Groupe Formation : travaille sur la mise en œuvre de partenariats avec le Bassin d'Emploi de Florac et Pierres Sèches Cévennes pour organiser des sessions de formation

aux techniques de la pierre sèche à L'Espinas.

b) Groupe Energies: oriente ses actions vers les choix permettant le meilleur renouvellement possible en termes de chauffage (bois), de ressource en eau (récupération des eaux de pluie) et de traitement des eaux usées (phytoépuration).

c) Groupe Environnement: réfléchit sur la destination possible des parcelles agricoles (forêts, vergers et terres). Bois 2 Mains manifeste un intérêt pour les bois et souhaite proposer un système d'exploitation dans le temps avec plan de gestion sur 10 ou 20 ans.

d) Groupe Juridique et Financier: en charge des plans de financement et de la recherche des partenaires financiers ainsi que la définition du cadre juridique dans lequel le projet viendrait s'inscrire (contrats à passer).

Un document de travail préparé par le Groupe Juridique et Financier sur les principaux termes d'un bail emphytéotique entre la Commune et la SCIC Bois 2 Mains est distribué aux membres du Conseil Municipal en cours de séance. Après lecture, une discussion s'engage sur le contenu du document et en particulier sur des points tels que la durée du bail ou le montant du loyer. La validation juridique de certaines dispositions de la proposition apparaît nécessaire afin de pouvoir reprendre l'examen des termes de la convention lors d'un prochain conseil municipal. Une étude financière du projet de Bois 2 Mains semble, pour plusieurs membres du

Conseil, un élément important pour se prononcer utilement sur la durée du bail.

Il est arrêté que la base devant servir à la détermination du futur loyer sera constituée de la valeur du bien à louer, base 2005, y compris les coûts financiers théoriques évalués sur 20 ans, ainsi qu'une quote-part des coûts supportés par la Commune pour la réalisation des réseaux énergies et eau. Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour prendre contact avec les Domaines afin d'obtenir une évaluation du bien objet du futur bail emphytéotique.

Le permis de construire déposé par Bois 2 Mains est en cours d'instruction à la D.D.E. Le délai maximum pour un retour de l'administration expire en mars.

Suite à la demande d'autorisation de stocker du bois sur la parcelle 445 présentée par Bois 2 Mains, le Conseil Municipal donne son accord sur cette opération.

2°/ COMMUNAUTE DE COMMUNES - Désignation des représentants de Saint Andéol de Clerguemort.

Conformément à l'article 6 des statuts de la communauté de communes « des Cévennes au Mont Lozère », chaque commune doit désigner trois membres du conseil municipal pour la représenter au sein du conseil communautaire. Le Conseil Municipal désigne Daniel Mathieu, Jeanne Girod et Denis Pit

comme délégués au conseil communautaire. Une délibération est prise en ce sens.

3°/ TARIF DE L'EAU

Le Maire informe le Conseil que le dossier d'AEP pour Lézinier et Sambuget a été retenu dans le cadre du « Défi territorial ». Ce programme permet l'obtention de subventions jusqu'à 80% de l'investissement pour certains types de travaux. Ce niveau élevé de subvention est soumis à une double condition :

- Fixation d'un prix de l'eau conforme aux tarifs proposés par le Conseil Général pour l'obtention du taux de subvention maximal;
- Maîtrise du foncier (acquisition des terrains)

Il est rappelé que la mise en place d'AEP sur les quatre hameaux de la commune a déjà fait l'objet d'une décision du Conseil municipal et que les travaux seront programmés par tranches en fonction de priorités liées aux problèmes de distribution d'eau. C'est sur la zone Lézinier que sera réalisée la première tranche, celle de Sambuget sera traitée par la suite.

En vue de l'amélioration du réseau, un prix forfaitaire de 153 € par foyer fiscal et par an est proposé afin de générer une part d'autofinancement et de bénéficier du taux de subvention maximal. Il est précisé que des compteurs seront installés à l'issue du programme d'amélioration de la ressource dans les quatre hameaux.

Il est également proposé que la commune s'assure de la maîtrise du foncier en faisant l'acquisition des sources desservant les hameaux concernés.

Une délibération fixant, à compter du 1er janvier 2005, le tarif forfaitaire de l'eau à 153 € /foyer fiscal et par an pour le hameau de Lézinier est prise à l'unanimité.

Une délibération est également prise à l'unanimité pour permettre à la commune de devenir propriétaire des sources.

4°/ CHANGEMENT DE T R E S O R I E R - PERCEPTEUR - Délibération pour versement d'indemnité.

Nomination de Mme Micoli. Une délibération est prise en vue d'effectuer le versement de l'indemnité 2004 sur une base pro rata temporis en raison de sa prise de fonction en juin.

5°/ AMENAGEMENT DU POINT DE TRI SELECTIF

Le SDP, en charge de la gestion technique du tri sélectif, a proposé à la commune, en qualité de commune associée au Sivom de la Vallée Longue, un schéma d'aménagement du point de tri sélectif. Cet aménagement requiert les autorisations du propriétaire du terrain et de la DDE. Coût 3.400 € dont 1.000 € à la charge de la commune. Le schéma d'aménagement est présenté au Conseil qui donne son accord de principe sur le projet. Une discussion s'ouvre sur l'intérêt ou pas de

construire une dalle en ciment (alternative: une surface recouverte de gros gravier). La question est laissée en suspens mais n'a pas d'incidence sur le coût de l'opération.

6°/ TRAVAUX 2005

- Réseau d'eau de Lézinier: Remplacement des tuyaux depuis l'ancien bassin intermédiaire jusqu'au bassin DFCI si accord de la DDA sur son utilisation (demande toujours en cours d'instruction). Dans le cas contraire, il sera nécessaire de construire un nouveau bassin. Les canalisations depuis le bassin jusque chez les abonnés sont conservées.

- Programme voirie 2004 : Retardé du fait des problèmes liés à l'abattage des pins bordant la route de Faisse. A réaliser impérativement en 2005 sous peine de perdre les subventions.

- Programme voirie 2005 :

- Route Sambuget - L'Herrn : pins à abattre, virages à couper. Goudronnage sur les parties en travaux (programme de 18 k€).

- Demande d'avenant au programme de voirie pour la partie entre l'embranchement de Vitaternes et Les Estrèches. A vérifier la faisabilité d'un tel avenant.

- Demande de devis à Bois 2 Mains pour une réfection du parapet du pont du Pré Neuf

- Reste à réaliser des travaux liés aux dégâts des inondations sur Sambuget et Vitaternes.

tempête de délibérations

Saint Andéol de
Clerguemort
Conseil Municipal du
05 Février 2005
(suite)

●●●

7°/ COMMUNAUTE DE
COMMUNES - Election
du Président et des
Présidents de Commission

Lors de la dernière
réunion a eu l'élection du
Président de la
Communauté de
Communes. Daniel
Mathieu a été désigné à ce
poste. Les autres maires
sont vice-présidents.

Les présidents de
Commissions ont été
également désignés:
Environnement : E.
Passebois
Logement: S. Pantel
Finances: G. Mersadier
Economique: D. Mathieu
Développement touristique
: M.J. Dubois

Les actions du Sivom
devront être terminées
pour être transmises à la
Communauté de
Communes.

8°/ OFFICE DE
TOURISME

Le processus de création
est achevé et des actions
sont déjà en cours. Travail
en réseau avec le Pole
Touristique Cévennes
Mont Lozère.

Une assemblée générale
est convoquée pour le 10
mars 2005

Le Conseil
d'Administration est
composé de trois cellules :
• La première
regroupant des élus des six

communes (D.Pit
représente Saint Andéol).

- La deuxième des
prestataires de service.
- La troisième des
artisans et artistes.

9°/ OPAH - Bilan

La fin du programme est
prévue en 2005. Les
crédits pour l'amélioration
des logements de
propriétaires ont été bien
utilisés alors que ceux
alloués à l'amélioration de
l'habitat locatif l'ont été
bien moins, ce qui
constitue un échec relatif
pour le programme.
Globalement l'opération a
bien fonctionné et une
demande de prorogation
de deux ans a été soumise
au Conseil Général qui n'a
pas encore fait connaître
sa réponse.

10°/ Ouestionions diverses

- Une demande
d'utilisation du Temple de
Lézinier pour l'accueil
d'une exposition réalisée
par une association
culturelle et sportive est
présentée par M. Zidoune.
Le Maire rappelle le
principe que toute
demande d'utilisation doit
être soumise au Conseil
Presbytéral., la Mairie
n'étant concernée que sur
le plan de la sécurité.

- Mme A.M. Petit
rappelle que les produits
de la Taxe de Séjour sont
répartis à parts égales entre
l'Office de Tourisme et la
commune et interroge le
Conseil sur la destination
de cette recette. Sera-t-elle
reversée à l'Office de
Tourisme ou pas ? Le
Conseil souhaite réfléchir
sur la possibilité de mener
des actions particulières
avant de se prononcer.
Pour mémoire, la quote-
part communale s'élève

pour 2004 à 377 € .

- G. Chapelle
soumet le problème de
réparations sur le réseau
d'eau qui ne peuvent plus
être réalisées par les
habitants comme cela est
survenu dernièrement à
Poussiels, et demande à ce
que la commune prenne
en charge le coût des
travaux effectués par un
prestataire (235 €). Le
Conseil donne son accord
sur ce point.

• Informations
générales :

* 9 février 2005 à
18h00 ; réunion du Sivom
Projet CFD. D. Mathieu
représentera la commune.

* Samedi 12 février
2005, assemblée générale
de l'Association de
Développement du
Canton.

* Les contrats verts
demandent que leur soit
communiqué le
programme des travaux
pour 2005.

* Stéphane Clarisse
demande que des travaux
sommaires de protection
de la ruine de Poussiels,
propriété de la commune,
soient entrepris tels que
couper le lierre.

* Josette Roux
indique qu'elle donne
d'ores et déjà pouvoir à
Giselle Chapelle pour la
représenter lors du
prochain conseil prévu
pour le 26 mars 2005, date
à confirmer.

Plus aucun sujet n'étant à
l'ordre du jour, la séance
est levée à 22h00. ■

Saint Andéol de
Clerguemort
Conseil Municipal du
26 Mars 2005 à 17h

Présents : Daniel Mathieu,
Jeanne Brasseur, Denis Pit,
Gisèle Chapelle, Jean-
Claude Dautry, Hervé
Pellecuer, Stéphane
Clarisse.
Procurations de Thomas
Brasseur à Stéphane
Clarisse et de Josette Roux
à Gisèle Chapelle.
Stéphane Clarisse est
nommé secrétaire de
séance.

Lecture et approbation du
compte rendu du conseil
municipal du 07 février
2005.

Les points de l'ordre du
jour sont abordés en
commençant par
L'Espinas, compte tenu de
la présence de membres de
la société Bois 2 mains et
de Jean-Michel
Vandersteen, président de
l'association de
développement du canton
du Pont de Monvert
(ADC).

1/ Hameau de l'Espinas.
Bail emphytéotique

J.M. Vandersteen détaille
l'évolution du projet de
l'Espinas depuis 1997, date
de son inscription au
programme 2000/2006 du
Parc National des
Cévennes. Il précise
qu'aujourd'hui, c'est
l'association du canton du
Pont-de-Montvert qui en
réalise l'étude de
faisabilité. Des groupes de
travail, notamment
constitués de membres de
Bois 2 mains, ont fait
évolué le projet, cette
société souhaitant y

installer son siège social. Le projet de bail emphytéotique entre la commune de St Andéol de Clerguemort et la Société Bois 2 mains, déjà présenté lors du dernier conseil municipal et amélioré des remarques faites, est repris point par point. Il est rappelé les lieux concernés par le contrat de bail à savoir le bâtiment aval de la route, ainsi que 2 parcelles de 500 et 5000 m² également situées en aval du hameau. La discussion s'engage sur le montant du loyer. Celui-ci est calculé à partir du montant des biens estimé par la SAFER en 2005, à amortir sur une durée de trente ans, soit un montant de quatre cent cinquante euros par an, indexé sur l'indice du coût de la construction. Il n'est pas intégré à ce loyer l'investissement occasionné par la pose d'un transformateur et du réseau d'électricité. Ces travaux étant prévus sur l'ensemble du hameau. Le permis de construire concernant la réhabilitation du bâtiment est obtenu et sera annexé au contrat. Le locataire s'engage à implanter son siège social sur le hameau de L'Espinas pour la durée du bail. La question se pose quant à la durée d'amortissement comptable à considérer dans le cadre d'une résiliation du contrat, pour le calcul de l'indemnité que percevra le preneur pour les travaux réalisés. Il est proposé par la commune une durée d'amortissement de trente ans, (Bois 2 mains souhaitant quarante ans). Cette proposition est soumise à la SCIC Bois 2 mains et en attente d'une réponse. Autres points

modifiés : dans le paragraphe « fin du contrat »

* « la résiliation par le locataire est soumise... » est remplacé par « la demande de résiliation par le locataire... »

* « la résiliation amiable pourra être accordée... » est remplacé par « Seule la résiliation amiable... »

* « En cas de résiliation, le preneur sera indemnisé... » est remplacé par « En cas de résiliation amiable, le preneur... ». La durée d'amortissement y sera indiquée.

Il est débattu de la durée du bail initialement prévue à cinquante ans. Le conseil n'émet pas d'opposition à cette proposition.

Suite aux conseils de Maître Pottier, notaire à Florac, il est souhaitable que les voiries créées intègrent le domaine public. Le conseil y est favorable.

Les membres du conseil municipal donne mandat à Monsieur le Maire :

- Pour signer le bail après insertion des éléments décrits au présent compte rendu.

- Pour demander au SDEE l'établissement d'un devis pour les travaux d'électricité.

- Pour missionner un géomètre à l'établissement des documents d'arpentage.

Délibération est prise sur le montant du loyer à compter de la date de signature du bail.

2/ Hameau de l'Espinas.

Document de gestion forestière.

Jean-Luc Mathieu, membre de Bois 2 mains, détaille le document de gestion de la propriété forestière réalisé par le groupe de travail « environnement » de l'ADC.

Un contrat entre la commune de St Andéol de Clerguemort et la SCIC Bois 2 mains peut être envisagé pour une durée de 15 ans, ce document de gestion servant de cahier des charges, et sera présenté lors d'un prochain conseil. Le conseil souhaite que, dans le document de gestion, soit mieux précisé le bénéfice de l'action menée au terme des quinze ans : l'aspect principalement environnemental et non financier. Accord est donné pour l'abattage de trente mètres cube avant la montée de sève, bois programmé pour la réhabilitation des bâtiments.

3/ Convention entre l'ADC et la commune de St-Andéol de Clerguemort.

Après lecture de la convention, une délibération est prise donnant autorisation à M. le Maire de signer cette convention qui porte sur la réalisation de l'étude action sur la réhabilitation du hameau de l'Espinas. Cette convention précise en outre les moyens de mise en œuvre et les modalités financières. Suite à presque trois heures de discussion sur le projet de l'Espinas, une pause de quelques minutes est volontiers acceptée par tous.

4/ Sommes dues par EDF.

Après lecture d'un courrier du SDEE, une délibération

est prise pour percevoir la redevance due par EDF au titre de l'occupation du domaine public communal (161.26 €).

5/ Compte administratif de 2004.

Sa présentation en est faite par M. le Maire.

Section de fonctionnement:

Dépenses = 50401.78 € ;
Recettes = 102849.61 € ;
Excédent antérieur = 57254.07 € .

Soit un résultat excédentaire de 109701.90 € .

Section d'investissement:

Dépenses = 62431.23 € ;
Recettes = 38525.12 € ;
Déficit antérieur = 25247.36 € .

Soit un résultat déficitaire de 49153.47 € .

L'ensemble des sections fait ressortir un excédent de 60548.43 € .

6/ Affectation des résultats.

Le résultat excédentaire de 109701.90 € est affecté pour la somme de 60548.43 € en recette de fonctionnement au budget 2005, et pour la somme de 49153.47 € en recette d'investissement (compte 1068) à ce même budget. Le déficit de cette section sera donc comblé.

7/ Taux des 4 taxes.

Monsieur le Maire rappelle les taux en vigueur:

- Taxe d'habitation (TH) 9%

- Foncier Bâti (FB) 14.62%

- Foncier non bâti (FNB) 174.34%

- Taxe Professionnelle (TP) 6.61%

Saint Andéol de Clerguemort
Conseil Municipal du
26 Mars 2005
à 17 heures (suite)

●●●
L'intégration de la commune au sein de la communauté de communes des Cévennes et du Mont Lozère occasionne à compter du premier janvier 2005 une imposition nouvelle pour les administrés de la communauté de communes. Le produit de cet impôt supplémentaire étant estimé à 4000 € (part de St Andéol de Clerguemort), le conseil décide de baisser les quatre taux de la commune à hauteur de 3700 €. Les nouveaux taux calculés sont donc:
- Taxe d'habitation (TH) 7.70%
- Foncier Bâti (FB) 12.52%
- Foncier non bâti (FNB) 149.17%
- Taxe Professionnelle (TP) 5.66%
Le produit attendu sera de 18002 €.

8/ Budget primitif de 2005.

Sa présentation en est faite par M. le Maire.

Section de fonctionnement:
- Dépenses réelles = 61442 € ; Virement à la section d'investissement = 102351 €.
- Recettes réelles = 103245€ ; Excédent antérieur = 60548€ .
Soit un budget de 163793€ .
Section d'investissement:
- Dépenses 276198 € ;
Déficit antérieur = 49154€

- Recettes = 223001 € ;
Virement de la section de fonctionnement = 102351€ .
Soit un budget de : 325352 € .

L'endettement de la commune est de 23 %.
L'ensemble des documents comptables présentés, ainsi que le compte de gestion de 2004 édité par la trésorerie sont approuvés à l'unanimité.

9/ Questions diverses.

Denis Pit fait part aux membres du conseil du compte rendu de la dernière assemblée générale de l'office de tourisme du Pont-de-Monvert.

Il est 22h15, Monsieur le Maire lève la séance.

Prochain conseil prévu fin avril.

Il est précisé que tous les documents utilisés pendant ce conseil municipal et cités dans ce compte rendu sont consultables par les administrés en mairie de St Andéol.

●●●●●●●●●●
Saint Frézal
●●●●●●●●●●
Permanences
de
"Quoi de 9"

Fondée en 1992, l'association QUOI DE 9 a pour objectif de mettre du sens, du lien et du concret dans la vie des personnes ressentant des difficultés. Les services proposés sont :
• l'accompagnement

social pour faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun (emploi, logement, santé, loisirs,...), écoute, soutien moral, ...
• l'accès au logement (urgence et sous-location), lieu d'accueil et d'écoute à Florac (ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à midi)
C'est dans ce cadre que Rémi FOLCHER effectue des permanences à la mairie de Saint-Frézal de Ventalon un mardi sur deux, de 14 heures à 17 heures. Pour prendre contact soit à la permanence soit sur rendez-vous, il suffit de téléphoner au 04.66.45.17.17.

●●●●●●●●●●
Compost suite
●●●●●●●●●●

Les déchets de cuisine et de jardin sont "valorisables" au même titre que le carton, le verre, le métal et certains, plastiques... et leur recyclage se passe de toute filière industrielle. Au bas mot, c'est 30 à 50 % des ordures ménagères (ADEME) qui pourraient être ôtées de nos poubelles car, en milieu rural, la majorité des ménages dispose d'un bout de terrain. Pour ceux qui n'ont pas de jardin, un compostage collectif de proximité ou de quartier est une solution possible. Des petites plates-formes communales où les déchets verts de la collectivité, seraient traités avec les déchets organiques des particuliers sont envisageables. Le terreau qui en résulterait pourrait être utilisé pour amender les espaces verts, les lieux publics, les bacs à

fleurs et les jardins, mis à disposition des particuliers. Ce sont les idées que défendent deux associations locales, "Valoris" et "Au Pied de la Lettre". Elles ont décidé de joindre leurs efforts et de solliciter ceux de tous les acteurs locaux qui le souhaitent: élus, simples citoyens, associatifs, pour jeter les bases d'une action dans ce sens à travers une manifestation, les 27 et 28 mai 2005, à Génolhac, «Le goût du compost ». Ce projet a reçu doré et déjà le soutien ferme de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes. L'objectif de la manifestation « le goût du compost » est d'attirer l'attention de la population sur la question des déchets ménagers avec en toile de fond, le compostage en tant que pratique ayant existé en milieu rural et qui s'est perdue à l'ère du tout jetable où nous vivons. Il s'agit de créer une occasion de partage d'informations, de pratiques et de savoir-faire sur le compostage, sous une forme festive. Au programme, une journée pour les scolaires (le 27 mai), des stands d'informations ciblés, des expositions et une table ronde mais aussi une pièce de théâtre, des comédiens ambulants et, pour renforcer le lien de solidarité, des moments conviviaux (repas en musique) à passer ensemble, mettant à l'honneur des producteurs et artistes locaux (le 28 mai).

Coordonnées:
Au Pied de la Lettre:
La Gare - 30530
Chamborigaud